

JUILLET 2021
V.10 - N.7

EN COLLABORATION AVEC
COURRIER
Propulsé par 2M.MEDIA **LAVAL.com**

PROFONDÉMENT
L A V A L L O I S

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

Propulsé par la CCI

Laval

ÉVOLUTION

Développement durable

SPÉCIAL ÉVOLUTION LAVAL

**DANS LES COULISSES
D'ÉVOLUTION LAVAL**

BAN KI-MOON
Ancien Secrétaire Général
des Nations Unies

DUNAMIS
Dévoilement des finalistes

A Laval et la Rive-Nord, en commercial c'est nous!

IMMODEV
AGENCE IMMOBILIÈRE
Commercial - Industriel

Marc Vadeboncoeur | Courtier immobilier agréé, D.A.

450 975.2112 | IMMODEV.CA

Pour un toit à la hauteur de vos besoins depuis plus de 40 ans!

Les couvreurs **S. Query**

Les Couvreur S. Query se démarquent par leurs professionnalismes et par leurs compétences. Couvreur depuis son très jeune âge, M. Steve Query, propriétaire de l'entreprise, a su se distinguer par la qualité de ses toitures. Soucieux du travail bien fait, il est présent sur tous ses chantiers.

- Toit plat résidentiel, commercial, industriel et institutionnel
- Réfection de toiture Membrane Élastomère
- Réfection de toiture Asphalte et Gravier
- Ferblanterie complète
- Puits de lumière
- Toiture neuve



Opter pour la tranquillité d'esprit avec **Les Services Query**, spécialistes en toiture et disponibles pour toute urgence, 24 heures par jour et 7 jours par semaine. M. Patrick Turcotte, directeur du département du service est doté d'une expertise hors du commun. Les problèmes de toiture n'ont pas de secret pour celui qui a œuvré comme enseignant aux futurs couvreurs à l'école Le Chantier durant plusieurs années.

- Réparation de tous genres de toiture
- Entretien préventif
- Inspection visuelle complète
- Inspection avec rapport écrit et photos
- Recherche d'infiltration par thermographie
- Déneigement et déglacement de toitures
- Plan d'entretien disponible aux grandes entreprises

Choisir **Les Bardeaux Query** = Choisir des Experts en toiture en pente. M. Éric Villeneuve et M. Steve Query passionnés d'offrir aux clients du travail de qualité impeccable, sont reconnus auprès d'innombrables clients satisfaits.

- Toiture résidentielle
- Toiture commerciale, industrielle, institutionnelle
- Urgence 24 h / 7 jours
- Déneigement, déglacement, installation de fils chauffants



RBQ 5595-3319-01

Nos conseillers techniques possèdent tous de nombreuses années d'expérience et sont attentifs et disponibles pour répondre à vos questions.

Profitez de la promotion exclusive aux membres de la Chambre de Commerce de Laval et obtenez **GRATUITEMENT** votre inspection visuelle de votre toiture.

www.couvreurquery.com • Tél : (450) 628-5256 • Courriel : couvreur@couvreurquery.com

- 4** CHRONIQUE
Écofiscalité, pourquoi s'en priver?
- 6** DOSSIER SPÉCIAL
ÉVOLUTION LAVAL
Dans les coulisses d'Évolution Laval
- 7** Jour 1
- 10** Jour 2
- 14** Jour 3
- 18** MANIFESTE
De l'idée à l'action
- 20** PORTRAITS
Ces gens qui initient le changement et nous inspirent
- 22** VILLE DE LAVAL
Un plan de relance axé sur le développement durable
- 24** CONTENU PARTENAIRE
Custom Diamond
- 26** CONCOURS DUNAMIS
Dévoilement des finalistes
- 28** LE MOT DES PRÉSIDENTS
- 22** INTERCONNEXION
C'est quoi?

ÉDITORIAL

C'est tout simplement logique.

Dans le cadre d'Évolution Laval, on a assisté à une kyrielle de conférences portant sur le changement de perspective dans le but de prendre le virage du développement durable. Virage essentiel puisque, comme le disait le président français Emmanuel Macron, « il n'y a pas de plan B car il n'y a pas de planète B ».

Et pourtant, le changement tarde à s'imposer. Si on y pense, ce n'est pas d'hier qu'on parle d'environnement. L'enjeu de la santé de la planète revient à l'avant-scène au rythme du balancier. Couche d'ozone, pluie acide, gestion des matières résiduelles, des dossiers qui nous préoccupent depuis des décennies, mais de façon atténuée aujourd'hui grâce à l'innovation. Par exemple, en éliminant les produits chimiques utilisés dans les bonbonnes d'aérosol, on en est venu à pratiquement réparer la couche d'ozone.

La crise climatique est plus complexe. Elle est multifactorielle. Bien qu'elle occupe une place importante dans l'actualité, elle se fait souvent reléguer à l'arrière-scène aussitôt qu'une autre crise survient. Les résultats tangibles tardent à se faire sentir. Est-ce que c'est à cause de sa complexité, de son ampleur ?

Pourquoi c'est si compliqué ?

Sortir du moule est plus facile à dire qu'à faire. La loi de l'inertie est probablement la loi la mieux observée de toutes les lois. Il y a toujours une bonne raison pour ne pas changer. Qui n'a pas prononcé au moins une fois dans sa vie la phrase « ça a toujours fonctionné comme ça » ?

Les principes du développement durable ont été adoptés en 1987. En nous invitant à réduire, réutiliser, recycler et valoriser, cette vision est pleine de bons sens. Elle se calque même sur les pratiques d'antan où l'optimisation des ressources étaient essentielles faute de moyens.

Changer réellement

Entre la volonté et le résultat... il y a le quotidien qui prend souvent toute la place et nous ramène à nos vieilles ornières. C'est normal, c'est humain. Quand les choses vont vite, il faut réagir promptement. On cherche ce qui est connu. Les rigidités organisationnelles nous empêchent de voir les choses autrement.

Pourtant, avec la crise de la COVID-19, on s'est prouvé que nous étions capables de changer, et rapidement ! La question qui demeure en suspens est pourquoi en est-il autrement dans le contexte de la crise climatique ? Probablement parce que les impacts, bien que perceptibles, ne sont pas encore catastrophiques à l'œil nu. Et pourtant... la planète nous envoie des signaux alarmants.

Si vous ne le faites pas pour la planète, faites-le pour les affaires

Néanmoins, adopter des pratiques de développement durable est rentable. L'économie circulaire en est le meilleur exemple. Toute entreprise devrait vouloir optimiser ses ressources. Si l'on prend la définition pure de la chose selon le Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire, il s'agit de bâtir un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte

« De plus en plus d'employés veulent travailler pour des entreprises vertes. »



Marie Grégoire
Chroniqueuse et membre des EX à RDI

Marie Grégoire

environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ».

Dans cette optique, on doit tout d'abord repenser les façons de faire pour consommer moins de ressources... et par le fait même on protège l'environnement tout en étant économiquement plus rentable. Puis on doit optimiser l'utilisation des ressources, ce qui devrait être un principe de base dans toute entreprise bien gérée.

Si l'idée de donner mieux en héritage aux générations futures n'est pas une motivation, ce dont je doute, il n'y a donc plus d'excuses d'un point de vue économique. Les technologies sont de plus en plus disponibles. Des ressources humaines et financières sont à portée de main. De plus en plus d'employés veulent travailler pour des entreprises vertes. Et c'est bon pour le bottom line...

Alors, la question n'est plus pourquoi, mais pourquoi pas ? Admettons qu'on ne le fait pas pour la planète. On pourrait le faire pour la rentabilité ?



1455, rue Michel
Laval (Québec) H7L 4S2
Tél.: 450 682-5255 | Téléc.: 450 682-5735
info@ccilaval.qc.ca | ccilaval.qc.ca



14 000 copies | DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1927-7458

Éditeur :
Rédactrice en chef :
Journalistes :

Mélodie Houde
Marie Grégoire
Annie Bourque, Martin Bouchard, Florence Dujoux, Martine Letarte,
Denise Proulx, Emmanuel Rioux, Marie-Sophie L'Heureux, Pascal Forget
Luc Godbout, Stéphanie Robillard-Sarganis et Jean-Guy Côté
Jean-Claude Surprenant, CCILaval
Mélodie Houde, CCILaval
Transmag TC • média
Stéphane Houle
Âtma Communication

Chroniqueurs :
Coordination :
Infographie :
Impression :
Ventes/Publicités :
Correction :

Le magazine MAG est publié cinq (5) fois par année.

PARTENAIRES DE LA CHAMBRE

Logos of partners: GRAND PARTENAIRE (Laval), PLATINE (R), BANQUE NATIONALE, Bell, Desjardins Entreprises, JMA Diagnostics, ROUSSEAU LEFEBVRE Environnements performants, Banque Scotia, BUREAU engros, MÉDIA COURRIER L'ÉVAL.com, ARGENT (S. Query), BRONZE (SUNBEL), GIMMELIN, SFL Gestion de patrimoine, BÉDARD RESSOURCES.

ÉCOFISCALITÉ, POURQUOI S'EN PRIVER ?



Par
Luc Godbout
Journaliste

La pandémie a fortement occupé les décideurs publics dans la dernière année, mais l'environnement est un réel enjeu de société et doit rester un sujet d'actualité. Plusieurs indicateurs, tous plus alarmants les uns que les autres, ont révélé que des actions doivent être entreprises dès maintenant afin d'atténuer les effets du réchauffement climatique au cours des décennies.

Quel est le lien avec la fiscalité ?

Le b.a. ba. économique reconnaît qu'il faut rendre plus accessible les actions désirables et inversement rendre plus coûteuses certaines actions indésirables. C'est exactement ce que permet l'écofiscalité. En y recourant, on devrait imposer moins ce qui est utile et désirable, alors qu'on devrait taxer davantage ce qui n'est pas désirable pour l'environnement.

En prélevant des recettes sur une émission ou matière polluante, l'écofiscalité vise principalement un effet positif sur l'environnement en modifiant les comportements des agents économiques. C'est ce que les économistes appellent le signal-prix. La taxe internalise dans les coûts de production d'un pollueur l'utilisation des ressources polluantes et leur impact sur l'environnement.

En augmentant le coût de la pollution, le marché économique confronte les pollueurs, via le principe du pollueur-payeur, aux coûts réels de l'utilisation de ressources polluantes.

En installant un compteur d'eau, on peut tarifier la consommation d'eau en appliquant le principe, ce qui conduit à une gestion plus efficace de la ressource. Il s'agit cette fois du principe de l'utilisateur-payeur.

L'écofiscalité n'est toutefois pas que punitive. Elle peut aussi encourager des pratiques écoresponsables, en offrant un crédit d'impôt ou un programme, comme Roulez vert qui réduit le prix des véhicules électriques.

On remarque que l'écofiscalité diffère de la réglementation, car elle s'attaque à l'adaptation des comportements au lieu de les interdire.

Au Québec, l'écofiscalité prend essentiellement la forme de taxes sur les transports, l'énergie et le marché du carbone.

Qui plus est, lorsqu'on compare le recours québécois à l'écofiscalité, on constate une utilisation assez faible. Cela dit, l'écofiscalité apparaît également assez faible pour nos partenaires de l'Accord Canada-



États-Unis-Mexique.

L'écofiscalité est vaste et ne se limite pas qu'à lutter contre les gaz à effet de serre. Ailleurs dans le monde, il est possible de constater qu'elle est davantage utilisée et qu'elle donne des résultats positifs.

Par exemple, la taxe sur les sacs de plastique en Irlande est un succès en matière de réduction de la pollution liée aux sacs de plastique. Un constat similaire a été observé avec la taxe sur l'enfouissement des déchets au Royaume-Uni qui a permis de réduire jusqu'à quatre fois la quantité de tonne d'enfouissement entre 2001 et 2015.

Ainsi donc l'écofiscalité touche également le monde municipal. Or, le Québec affiche un important retard en matière de valorisation des déchets. À l'aube des élections municipales, voilà une raison supplémentaire de s'intéresser à l'écofiscalité.

Évidemment, il faut une transparence quant à l'utilisation des recettes générées par l'écofiscalité pour éviter qu'elle soit uniquement perçue comme une taxe supplémentaire. Il convient d'établir dès le départ si l'écofiscalité vise à générer des recettes additionnelles ou si elle remplace plutôt un mode de financement déjà existant, sans réelle volonté de hausser les recettes. Par exemple, remplacer une taxe sur les déchets avec un tarif forfaitaire annuel, sans égard à la quantité de déchets produits, par une taxe sur les déchets variant sur le poids, répond davantage à l'objectif de l'écofiscalité. Or, cette transformation pourrait changer les comportements sans que la ville collecte davantage de recettes.

Bien sûr, il y a des obstacles à la mise en place de l'écofiscalité, dont l'acceptabilité sociale. Voilà tout le défi des politiciens qui souhaitent entreprendre le virage fiscal vert.

Luc Godbout est titulaire de la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

luc.godbout@usherbrooke.ca

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MAIN-D'ŒUVRE

Main dans la main pour repenser notre économie

Le chômage engendré par la pandémie n'a pas significativement atténué les enjeux de rareté de main-d'œuvre auxquels sont confrontés plusieurs entrepreneurs dans de nombreuses régions et industries du Québec. La transition démographique dont on parle depuis des dizaines d'années se fait maintenant ressentir douloureusement chez certains d'entre eux, qui peinent à recruter et à retenir les talents nécessaires à leur croissance.

Parallèlement, notre économie continue de se transformer, ce qui modifie les compétences nécessaires pour faire prospérer nos entreprises et permettre aux Québécois de s'épanouir dans leur carrière. L'utilisation de plus en plus intensive de nouvelles technologies, dont la robotisation implantée notamment pour faire face à la rareté de main-d'œuvre, continue à gagner du terrain, faisant ainsi disparaître des emplois peu qualifiés et causant un besoin accru de travailleurs spécialisés. Les changements climatiques continuent d'exercer des pressions sur nos écosystèmes, mais également de créer de nouvelles opportunités de développement, entre autres pour les technologies vertes.

Plus que jamais, pénurie de main-d'œuvre, déficit de compétences et chômage coexistent sur le marché du travail.

Le Québec nourrit aussi de grandes ambitions pour la relance : électrifier nos transports, accroître notre autonomie alimentaire et offrir des services de qualité à nos tout-petits comme à nos aînés.

Mais, pour y parvenir, il faut avant tout prendre conscience que la rareté de main-d'œuvre sectorielle ou régionale pourrait constituer un frein au développement de l'économie et à la fourniture de services essentiels, notamment en santé et en éducation. Il faut aussi reconnaître que le marché du travail présente de nombreux points de friction. Les conditions de travail, les freins à la mobilité interrégionale, les rigidités institutionnelles, mais également les préférences personnelles sont autant de barrières pour les travailleurs qui doivent s'adapter continuellement à une économie en constant changement.

Pour ne pas être freinés dans nos ambitions, nous devons nous assurer que nos politiques de développement économique sont centrées sur la main-d'œuvre. En d'autres termes, il faut que chaque intervention du gouvernement visant à appuyer nos entreprises tienne compte de la disponibilité de la main-d'œuvre, et surtout de la main-d'œuvre qualifiée. Plus concrètement, après une analyse approfondie du marché du travail postpandémique, l'Institut du Québec propose les pistes de solutions suivantes :

- Tout nouvel investissement public majeur ou nouveau programme – pensons à la mise en place des maternelles 4 ans ou encore aux maisons des aînés – devrait faire l'objet d'une analyse de l'impact sur la main-d'œuvre et d'une stratégie pour s'assurer de la disponibilité de celle-ci. Il faut penser notamment

à la compétitivité des salaires dans le secteur, à la durée de la formation, à la possibilité ou non pour des immigrants de faire reconnaître leurs compétences.

- Il faut rapidement revoir les politiques d'aide aux entreprises, qui reposent actuellement surtout sur le critère de la création d'emploi, pour mieux les aligner avec les priorités du Québec – par exemple réduire l'impact environnemental – et en faire des leviers pour le développement de la main-d'œuvre – valoriser la formation, améliorer les conditions de travail, etc.

- Il importe d'intensifier substantiellement la formation tout au long de la vie, ce qui représente un défi de taille, mais qu'il faudra relever. En amont, nous pouvons augmenter la diplomation et les compétences essentielles d'une plus grande part de la population. Nous pouvons ensuite rendre la formation continue plus attrayante en bonifiant le financement et en mettant en place des politiques audacieuses qui prennent en compte la diversité des parcours professionnels.

La pandémie a permis de faire la preuve que nos systèmes sont capables de bouger rapidement quand une crise survient : mobilisation des préposés, formation en entreprise, soutien aux plus vulnérables. Maintenant, il faut profiter de l'occasion qu'offre la relance pour mieux déployer des politiques de main-d'œuvre audacieuses.

Par

Emma Braham
Institut du Québec

VOUS CHERCHEZ & DE LA MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE ?




INTER-CONNEXION LAVAL
PROPULSÉ PAR LA CCILAVAIL

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
Communiquez avec nous au 450 682-5255, poste 261
INTERCONNEXIONLAVAL.COM

Avec la participation financière de : Québec

En collaboration avec : PERSPECTIVE CARRIÈRE

L'endroit pour vendre ou acheter une entreprise.

sunbeltlaval.com








manufacturier • transport • site web • distribution • construction • services professionnels



SUNBELT





DANS LES COULISSES D'ÉVOLUTION LAVAL

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

LAVAL

Desjardins Entreprises

FONDS ÉCOLEADER

Par Florence Dujoux Journaliste

Pandémie oblige, les traditionnelles Assises d'affaires de la CCILaval ont été cette année remplacées par Évolution Laval, un événement virtuel d'envergure organisé sur trois jours. Retour sur les secrets de sa préparation.

10 à 12 semaines. C'est le temps que Caroline De Guire, présidente-directrice générale de la CCILaval, et Jean-Sébastien Trudel, conseiller aux entreprises en termes de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres, ont eu pour organiser l'événement. Malgré des délais très courts, la CCILaval a tenu à « prendre les entreprises pendant leur période de réflexion », juste avant l'été, « pour leur proposer une approche de la relance différente ». La thématique du développement durable était déterminée depuis longtemps. Les changements climatiques, l'éco-fiscalité et l'économie circulaire sont quant à elles ressorties lors du Forum de la relance organisé à l'été 2020.

Imaginer un nouveau format

Le modèle d'affaires de l'événement était à réinventer : il avait lieu à distance, alors même que le public ciblé commençait à montrer des signes de lassitude envers les webinaires. Comment contourner l'attente de gratuité pour les événements en ligne ? Un tour du monde des initiatives nées de la COVID-19 a conduit la CCILaval à organiser l'événement sur trois jours. Le pari de l'équipe : donner accès aux confé-

rences gratuitement, en proposant un maximum de contenu de qualité. Ainsi, les personnes intéressées, qui n'auraient majoritairement pas le temps d'y consacrer trois jours, achèteraient un accès pour voir les rediffusions. On sait déjà que les résultats ont dépassé les attentes en termes de participation, avec 2 282 personnes inscrites pour un objectif initial de 1000 participants.

Négocier avec des têtes d'affiche

« Pour chaque personne qui est sur la carte, on en a probablement contacté quatre ou cinq », témoigne Jean-Sébastien Trudel. Ces grands conférenciers, en plus d'être très chers, sont difficiles d'accès : les demandes sont filtrées par leurs agences, puis par leurs équipes. Par exemple, il n'a jamais été possible de rentrer en contact avec Mark Carney, l'ancien gouverneur de la Banque du Canada. Quant à Ban Ki-moon, l'ancien secrétaire général des Nations unies, il a répondu très rapidement. « Il prend vraiment le temps de s'informer, de faire ses recherches avec son équipe, il écrit un discours différent pour chaque conférence qu'il donne », témoigne Jean-Sébastien Trudel.

Travailler sur le Manifeste

Ce qui a pris le plus de temps ? Le développement du Manifeste. « L'événement devait servir quelque chose de plus grand », partage Jean-Sébastien Trudel. La CCILaval a donc proposé six actions, testées sur le terrain, et pour lesquelles des partenariats ont été développés avec les organismes impliqués dans le développement économique à Laval. Le but : amener les entreprises plus loin dans leurs démarches. À ce jour, des dizaines d'entre elles ont déjà signé le Manifeste. Elles devraient être plus de cent à la fin de l'été. « Cela nous donne une certaine légitimité pour leur proposer de passer à l'action », se félicite Jean-Sébastien Trudel.

Compte-rendu de la première journée

LA TRANSITION : UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

J1

Technologies propres



Par Emmanuel Rioux Journaliste

Les technologies propres et la transition vers des pratiques écoresponsables ont fait l'objet de la première journée d'Évolution Laval, qui avait lieu le 7 juin dernier. Des conférenciers d'envergure – tels que Ban Ki-moon, Marc Bédard et Sophie Brochu – ont pris la parole dans le cadre de cet événement animé par Marie Grégoire et organisé par la CCILaval.

Guy Leblanc, président-directeur général d'Investissement Québec, a brisé la glace en faisant le premier mot d'ouverture d'Évolution Laval. Il a débuté son discours en mentionnant que de belles occasions d'affaires sont à saisir puisque le secteur des technologies propres représentera un marché mondial de 23 000 milliards de dollars d'ici 2030. En raison de ses ressources naturelles et de ses talents, le Québec est bien placé pour naviguer sur ces occasions d'affaires.

François Legault a ensuite pris la parole en annonçant que son gouvernement veut miser sur l'électrification pour bâtir la nouvelle économie du Québec. « Moins de GES, plus de richesses », a-t-il scandé avant d'ajouter que les entrepreneurs pourront faire grandir l'économie verte du Québec par l'innovation.

Marc Demers, maire de Laval, et Stéphane Boyer, l'actuel maire suppléant et vice-président du comité exécutif de la Ville de Laval, ont quant à eux rappelé que les changements climatiques constituent le défi principal de notre ère et qu'il est de notre devoir de faire un virage vert. C'est ainsi que se sont conclus les mots d'ouverture pour laisser place aux différents conférenciers.

La transition, une responsabilité sociale

Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies de 2007 à 2016, a été le premier conférencier à s'adresser à la communauté d'affaires de Laval. Il a fait un appel à l'action et à la solidarité pour que les gouvernements, les entreprises et les individus se mobilisent ensemble pour limiter les impacts de la crise climatique. L'objectif : ne laisser personne derrière. Il a également mis de l'avant la convergence des crises, qu'elles soient environnementales, alimentaires, pandémiques ou migratoires.

Quant à Sophie Brochu, PDG d'Hydro-Québec, elle a ensuite fait un plaidoyer pour une transition énergétique efficiente, humaine et ancrée dans une dynamique de collaboration entre les gouvernements et les entreprises. Elle a conclu son allocution en rappelant certains rôles d'Hydro-Québec dans le virage vert. La société d'État contribuera, entre autres, à développer la littérature énergétique québécoise.

Une opportunité d'affaires

Marc Bédard, PDG de Lion Électrique, a par la suite pris la parole en mentionnant que les véhicules électriques sont agréables à conduire, engendrent des bienfaits pour la planète et génèrent un coût total de possession très avantageux. À ses yeux, l'électrification des flottes comporte ainsi des avantages environnementaux, mais aussi en affaires. « L'électrification des transports, c'est maintenant. Les technologies sont prêtes », a-t-il conclu.

Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente Gouvernance et Développement durable du Mouvement Desjardins, a énuméré plusieurs avantages découlant d'un virage vert. D'abord, une entreprise écoresponsable attire les investisseurs, fidélise les employés qui sont de plus en plus soucieux de l'environnement et répond aux attentes des consommateurs et des grands donneurs d'ordre. Ensuite, la prospérité du futur dépend des décisions d'aujourd'hui. En effet, avec les changements climatiques et l'épuisement des ressources, les entreprises qui voudront rester pérennes doivent changer leurs pratiques en profondeur aujourd'hui.

Un panel animé par Alexandre Sieber, premier vice-président exécutif, Financement corporatif chez Investissement Québec, s'est également tenu. Sabrina Bolduc, DG de Plastitel, et Daniel Ruse, Directeur qualité chez MEP Technologies, ont parlé de leur expérience comme entreprises certifiées Écoresponsables et des avantages qui en ont découlé.

Un atelier en compagnie de Caroline De Guire, PDG de la CCILaval, de Jean-Sébastien Trudel, conseiller aux entreprises pratiques d'affaires écoresponsables et technologies propres de la CCILaval et de Lidia Divry, directrice du développement économique à la Ville de Laval, a permis de prendre le pouls des auditeurs, qui ont été invités à répondre à certaines questions. C'est ainsi qu'il a été révélé que les véhicules et vélos électriques, le virage numérique, le chauffage à la biomasse et la biométhanisation constituent des technologies propres pertinentes pour les participants de l'événement.

Un effet boule de neige

Amélie St-Laurent Samuel, directrice, Partenariats et Développement stratégique du Fonds d'action québécois pour le développement durable, a de son côté parlé de l'effet boule de neige qu'elle remarque en lien avec la transition énergétique. Beaucoup d'acteurs – tels que des organismes de développement économique ou des regroupements d'entreprises – poussent vers un virage vert et proposent de l'accompagnement et du financement, ce qui amène de plus en plus d'entreprises à passer à l'action.

Laval ne fait pas exception à cet effet boule de neige alors que la CCILaval encourage les entreprises à s'engager dans l'exploration de pratiques plus vertes et durables en apposant leur signature à son manifeste qui vise une économie durable, profitable et résiliente. L'invitation est lancée.

J1

Technologies propres

Investissement Québec



BAN KI-MOON, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES



Par Martine Letarte Journaliste

Lorsqu'il était secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a organisé le Sommet sur les changements climatiques en 2009 qui a mené à la signature de l'Accord de Paris en 2015. En 2021, il est plus convaincu que jamais de l'urgence d'agir, a-t-on pu constater lors de la conférence qu'il a donnée à l'ouverture de l'événement Évolution Laval organisé par la CCILaval.

« Nous sommes actuellement au bord du précipice », a affirmé Ban Ki-moon, en français, en direct de la Corée du Sud. Celui qui est allé voir de ses propres yeux notamment la fonte des glaciers et la déforestation a aussi mentionné les nombreuses sécheresses et feux de forêt qui déciment plusieurs régions du monde.

Cette crise climatique, qui amène son lot d'instabilité, bat son plein alors qu'on peine à s'extirper de la pandémie qui a amplifié les inégalités dans différents domaines, comme la santé, l'éducation, le travail, l'habitation, l'alimentation et le genre. Ces impacts mis ensemble ont mené à l'une des plus grandes crises sociales et économiques dans le monde depuis la Grande Dépression. Par exemple, les Nations unies estiment que la COVID-19 a coûté 225 millions d'emplois à temps plein en 2020.

« Je considère qu'il est essentiel, considérant l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés, de trouver une façon durable et inclusive de récupérer de la COVID-19 et de protéger l'environnement alors que la gravité de la crise climatique nécessite un passage à l'action immédiat », affirme Ban Ki-moon.

D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les émissions mondiales de CO2 devraient être réduites de 45% par rapport à 2010 d'ici 2030 pour ne pas augmenter de plus de 1,5 degré Celsius la température terrestre à la fin du siècle. Ainsi, on pourrait éviter que la situation ne devienne catastrophique. « Je crois que nous devons accélérer les efforts pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris », a affirmé Ban Ki-moon. « Nous n'avons pas de planète B. Nous n'avons pas de temps à perdre. »

Agir ensemble

Ban Ki-moon, maintenant coprésident du conseil d'administration du Global Center on Adaptation, une organisation internationale qui soutient des solutions d'adaptation aux changements climatiques, est convaincu que la solution passe par une collaboration entre les gouvernements et les entreprises.

« Nous n'avons pas de planète B. »

- Ban Ki-moon

En période post-COVID-19, il est d'avis que la croissance verte – qui pourrait permettre de créer 65 millions de nouveaux emplois d'ici 2030 dans le monde – pourra propulser notre action climatique collective vers de nouveaux lieux prospères. « Les chefs d'entreprise comme vous feront partie intégrante de cette grande transformation », a affirmé Ban Ki-moon devant un public de gens d'affaires réunis virtuellement.

Alors que la revue scientifique Nature Climate Change a publié récemment une étude qui prouve que près de 37 % des décès liés à la chaleur dans le monde chaque année sont dus directement au réchauffement climatique causé par l'humain, il a rappelé que toutes les nations sont en danger. « Comment diminuer ces menaces ? Les nations occidentales comme le Canada, les États-Unis et l'Union européenne ne peuvent certainement pas y arriver seules. Les pays asiatiques comme la Chine, la Corée du Sud et le Japon non plus. Pour y arriver, nous avons besoin d'un effort mondialisé sans précédent propulsé par une solidarité multilatérale et des partenariats. »

Il est aussi d'avis que les entreprises doivent intensifier leurs efforts et travailler en tandem avec les gouvernements et les Nations unies pour intégrer des politiques d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans leurs opérations.

Ban Ki-moon y est allé de conseils concrets aux dirigeants d'entreprise. « Prenez l'initiative de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans vos entreprises. Intensifiez les actions d'adaptation climatique. Assurez-vous que toutes vos propriétés commerciales ont une certification de durabilité. Intégrez les considérations liées aux risques climatiques dans vos décisions d'investissement. Accélérez la transition vers des flottes de véhicules électriques. »

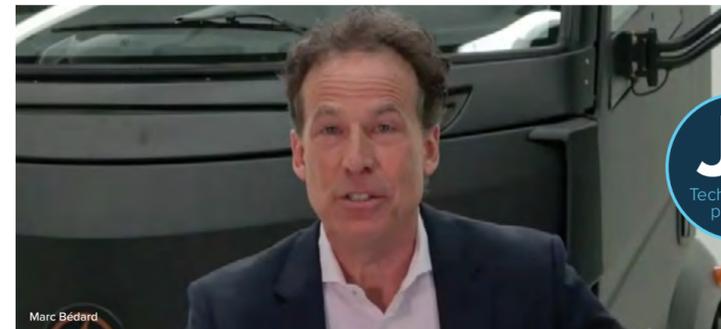
Alors que les changements climatiques sont bien présents, Ban Ki-moon a affirmé que les combattre avec vigilance est désormais la tâche primordiale de notre vie. « Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions transformer des engagements internationaux historiques tels que l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable des Nations unies en actions décisives. »

Il est convaincu que pour y arriver, il ne faut « laisser personne derrière » et qu'il est nécessaire de collaborer. « Il n'y a pas de limites à ce que nous pouvons réaliser ensemble. »



LION ÉLECTRIQUE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DEVIENT RÉALITÉ

Par Martine Letarte Journaliste



Si l'électrification des transports était vue il n'y a pas si longtemps comme un grand rêve de société, Marc Bédard, président et fondateur de Lion Électrique, un manufacturier de véhicules lourds électriques situé à Saint-Jérôme, constate que le rêve est en train de devenir réalité. Il nous explique pourquoi.

Avant, acheter un véhicule électrique était un geste environnemental. Maintenant, des données d'utilisation prouvent que c'est aussi rentable. Prenons l'exemple d'un véhicule lourd ou mi-lourd qu'on achète électrique plutôt qu'au diesel. « Le prix d'acquisition est plus dispendieux lorsqu'on choisit le véhicule électrique, mais le coût total de possession qui inclut l'achat, l'entretien et le coût en énergie au cours de la durée de vie du véhicule est moins dispendieux dans presque la totalité des cas, sauf pour les véhicules qui font très peu de kilométrage », remarque Marc Bédard.

Si avant ces calculs étaient théoriques, ils sont maintenant réalisés avec des données récoltées auprès des utilisateurs. Les véhicules de Lion Électrique ont parcouru plus de 11 millions de kilomètres en cinq ans dans différentes conditions climatiques de l'Amérique du Nord. « Ils coûtent environ 80 % de moins en énergie que leur équivalent au diesel », précise le président.

Ces données montrent que les véhicules électriques coûtent aussi trois fois moins cher en entretien, entre autres parce qu'ils ont moins de pièces que ceux au diesel et parce que leurs freins durent en moyenne trois fois plus longtemps. « Avec l'utilisation de la régénération, chaque décélération entraîne une recharge de la batterie, ce qui agit un peu comme frein moteur, donc on peut immobiliser le véhicule sans peser sur la pédale de frein », explique Marc Bédard.

Il appelle donc à un ajustement des appels d'offres pour arrêter de tenir compte seulement du coût d'acquisition des véhicules. « Il faut annuler la règle du plus bas soumissionnaire. »

Une façon de se distinguer

Alors que les entreprises ont de la difficulté à attirer des candidats, Marc Bédard est convaincu qu'une flotte électrique peut aider à se distinguer des concurrents. « On a du plaisir à conduire ces véhicules, les jeunes les adorent, c'est un peu comme conduire un ordinateur sur roues. »

De plus, le transport est responsable de près de 45 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec. Opter pour des véhicules électriques permet de se positionner du côté de la solution. « On estime qu'un camion électrique sur la route élimine environ 100 tonnes de GES par année et c'est 23 tonnes pour un autobus scolaire », précise le président. L'électrification massive des transports au Québec et dans le monde aura un impact environnemental très important et très rapidement. »

Enfin, « qui ne s'est pas fait déjà réveiller un matin par un camion de collecte de déchets avec le bruit désagréable de son moteur diesel et de sa benne hydraulique ? », a demandé le président.

Il explique que les véhicules électriques avec des équipements électriques sont particulièrement performants pour les arrêts fréquents. « Ils ont un coût total de possession très avantageux, ils opèrent sans fuite d'huile et pratiquement sans bruit, tout en éliminant les émissions de GES. »

Lion Électrique continue de développer son offre : six camions, un autobus et une ambulance, en partenariat avec Demers Ambulances, seront commercialisés dans les 18 prochains mois pour arriver à un total de 15 modèles.

L'HUMAIN AU CŒUR D'UNE TRANSITION EFFICIENTE

Par Emmanuel Rioux Journaliste

Lors de la première journée d'Évolution Laval portant sur les technologies propres, Sophie Brochu, la présidente-directrice générale d'Hydro-Québec, a fait un plaidoyer pour une transition énergétique efficiente, humaine et ancrée dans une dynamique de collaboration entre les gouvernements et les entreprises.

C'est dans une phase de son mandat qu'elle a qualifiée de philosophique que Sophie Brochu s'est adressée aux participants d'Évolution Laval. Elle a débuté son allocution en rappelant que la transition énergétique est urgente. « Il faut aller de l'avant à défaut de quoi on s'en va vers un précipice », a-t-elle dit, avant d'ajouter que ce sont les prochaines générations qui vivront les contrecoups de nos choix.

Pour éviter ce précipice, la collaboration devra être au centre de nos interactions. « Si on travaille chacun dans notre coin, comme entreprise ou comme gouvernement, on n'y arrivera jamais. On n'a pas le choix de regarder ce qui se fait à gauche et à droite et de tendre la main à nos concurrents pour travailler ensemble », explique-t-elle.

Pour Sophie Brochu, il faudra s'inspirer de la collaboration qui a été mise de l'avant depuis le début de la pandémie. Développer des vaccins en quelques mois a été possible puisque toute l'humanité s'est attelée à la tâche en laissant tomber les barrières concurrentielles.

Une approche efficiente

Pour la PDG d'Hydro-Québec, la réduction des émissions de gaz à effet de serre est nécessaire, mais elle doit se faire au meilleur coût possible. « On va devoir travailler avec un bouquet énergétique. Le tournesol autour du bouquet, c'est notre électricité propre et renouvelable, mais elle ne fera pas tout », a-t-elle imagé.

Pour étayer ses propos, Sophie Brochu s'est attaquée au mythe selon lequel il faut électrifier tous les transports au Québec. Elle a plutôt rappelé que, dans certaines régions du Québec, il est mieux d'avoir des autobus au diesel combinés à un transport urbain organisé plutôt que d'avoir des voitures électriques. En d'autres termes, quand il est question de transition énergétique, il faut adopter une approche pragmatique et chasser les dogmes.

Les humains au centre de la transition

« La transition énergétique n'est pas une affaire de technologie. Oui, il y a de la technologie. Oui, il y a de l'innovation. Mais c'est d'abord et avant tout une affaire d'êtres humains ! », a lancé Sophie Brochu.

À ses yeux, les entreprises énergétiques partent normalement de leurs idées et les vendent ensuite aux clients. Aujourd'hui, le défi est plutôt de répondre à un besoin réel de l'être humain.

Par exemple, Hydro-Québec a lancé en avril dernier Énergie en commun, une consultation auprès de la population portant sur la recherche de projets en matière d'économie verte, de mobilité durable et de consommation responsable de l'énergie. Les citoyens ont répondu à l'appel alors que 16 000 idées ont été soumises. La PDG d'Hydro-Québec, qui pensait en recevoir 2 000 à 3 000, considère que cette initiative place la société d'État comme un « catalyseur de possibles », puisqu'elle met les besoins humains au cœur de ses préoccupations. Sophie Brochu a ainsi invité les entreprises à consulter davantage leurs clients.

La PDG d'Hydro-Québec a conclu son allocution en mettant de l'avant l'importance de la littératie énergétique et a indiqué que la société d'État s'engage à la développer. Elle a ajouté qu'elle rêverait que le Québec se dote d'un répertoire recensant les sujets sur lesquels travaille chaque expert de la transition énergétique.



Compte-rendu de la deuxième journée L'ÉCOFISCALITÉ : CAPTER L'ARGENT POUR ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT

J2
Écofiscalité



Deloitte.

CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LAVAL

LAVAL

Desjardins
Entreprises

FONDS
ÉCOLEADER

Par
Élizabeth Cordeau Rancourt
Journaliste

Plus les bénéfices sont ressentis directement par les citoyens, plus l'acceptabilité sociale est grande. C'est donc en persévérant dans l'adoption de mesures écofiscales municipales que celles-ci atteignent leur plein potentiel.

Voilà l'une des conclusions à laquelle sont arrivés Fanny Tremblay-Racicot, professeure adjointe en administration municipale et régionale à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et directrice associée au Centre de recherche sur la gouvernance, et Jean-Philippe Meloche, professeur agrégé à la Faculté de l'aménagement de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage à l'Université de Montréal.

Ces deux chercheurs font partie de l'équipe de l'ENAP qui a été mandatée par Transition énergétique Québec afin d'étudier la façon selon laquelle les pouvoirs généraux de taxation et de prélèvement de redevances réglementaires octroyés aux municipalités, suite à l'adoption du projet de loi 122, pouvaient être utilisés aux fins de la transition énergétique en transport et en aménagement du territoire.

Invités à présenter les résultats de ce mandat, ils ont partagé plusieurs exemples d'écofiscalité efficaces et bénéfiques. Ils ont été ainsi en mesure d'illustrer comment l'écofiscalité agit sur la performance économique et sociale dans les villes québécoises et canadiennes.

Les nouveaux pouvoirs octroyés aux municipalités ne sont pas encore utilisés à leur pleine amplitude. Cependant, lorsqu'ils sont mis en place, on remarque des bénéfices multiples qui vont au-delà des objectifs environnementaux premiers qui, eux, consistent à dissuader certains comportements et à en inciter d'autres. Les mesures de la loi 122 permettent de varier les sources de revenu et réduisent la pression qui pèse sur la taxe foncière. De façon générale, ce sont les promoteurs et les utilisateurs-payeurs qui sont affectés plutôt que l'entièreté des contribuables. Ces pouvoirs favorisent une saine gestion des finances publiques en diversifiant les portefeuilles, incitent à une plus grande équité territoriale et se répercutent sur les entreprises et les citoyens.

Les mesures écofiscales s'observent particulièrement dans les domaines du transport collectif et de l'aménagement du territoire. La taxation sur les espaces et les droits de stationnement ainsi que la redevance de transport servent à financer les infrastructures et les services de transport collectif. Quant au secteur de l'urbanisme, ce sont les redevances de développement et de revitalisation qui sont mises de l'avant afin de favoriser les aménagements durables et la revitalisation. Pour sa part, le Québec a créé une mesure qui vise à taxer le coefficient d'occupation du sol (COS). Elle sert à encourager la densification et elle est prélevée aux utilisateurs qui n'atteignent pas le COS minimum.

Laval fait très bonne figure dans le domaine de l'écofiscalité. La Ville a adopté deux mesures novatrices : une compensation pour les émissions de GES lors de la construction, ainsi qu'une tarification volumétrique pour l'utilisation excédentaire d'eau et une taxe pour les infrastructures d'eau potable. Parmi les autres initiatives choisies par diverses municipalités, soulignons la redevance sur les contenants et produits à usage unique, la taxe variable incitative pour le transport et la collecte des matières résiduelles, et la tarification sur la superficie des aires pavées.

Peu importe les mesures adoptées, certains principes sont gages d'une meilleure adhésion : l'imposition graduelle, les exemptions et les modulations selon certains critères, et les compensations qui permettent d'éviter les effets néfastes que pourraient avoir ces mesures, entre autres sur le développement et les logements sociaux. Il est important de souligner qu'il est plus socialement acceptable que l'argent récolté par les mesures écofiscales soit dirigé vers un fonds dédié plutôt que vers le fonds consolidé.

Écofiscalité DES PROJETS INSPIRANTS ET ACCESSIBLES

Par
Élizabeth Cordeau Rancourt
Journaliste

Plus les bénéfices sont ressentis directement par les citoyens, plus l'acceptabilité sociale est grande. C'est donc en persévérant dans l'adoption de mesures écofiscales municipales que celles-ci atteignent leur plein potentiel.

Voilà l'une des conclusions à laquelle sont arrivés Fanny Tremblay-Racicot, professeure adjointe en administration municipale et régionale à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et directrice associée au Centre de recherche sur la gouvernance, et Jean-Philippe Meloche, professeur agrégé à la Faculté de l'aménagement de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage à l'Université de Montréal.

Ces deux chercheurs font partie de l'équipe de l'ENAP qui a été mandatée par Transition énergétique Québec afin d'étudier la façon selon laquelle les pouvoirs généraux de taxation et de prélèvement de redevances réglementaires octroyés aux municipalités, suite à l'adoption du projet de loi 122, pouvaient être utilisés aux fins de la transition énergétique en transport et en aménagement du territoire.

Invités à présenter les résultats de ce mandat, ils ont partagé plusieurs exemples d'écofiscalité efficaces et bénéfiques. Ils ont été ainsi en mesure d'illustrer comment l'écofiscalité agit sur la performance économique et sociale dans les villes québécoises et canadiennes.

Les nouveaux pouvoirs octroyés aux municipalités ne sont pas encore utilisés à leur pleine amplitude. Cependant, lorsqu'ils sont mis en place, on remarque des bénéfices multiples qui vont au-delà des objectifs environnementaux premiers qui, eux, consistent à dissuader certains comportements et à en inciter d'autres. Les mesures de la loi 122 permettent de varier les sources de revenu et réduisent la pression qui pèse sur la taxe foncière. De façon générale, ce sont les promoteurs et les utilisateurs-payeurs qui sont affectés plutôt que l'entièreté des contribuables. Ces pouvoirs favorisent une saine gestion des finances publiques en diversifiant les portefeuilles, incitent à une plus grande équité territoriale et se répercutent sur les entreprises et les citoyens.

Les mesures écofiscales s'observent particulièrement dans les domaines du transport collectif et de l'aménagement du territoire. La taxation sur les espaces et les droits de stationnement ainsi que la redevance de transport servent à financer les infrastructures et les services de transport collectif. Quant au secteur de l'urbanisme, ce sont les redevances de développement et de revitalisation qui sont mises de l'avant afin de favoriser les aménagements durables et la revitalisation. Pour sa part, le Québec a créé une mesure qui vise à taxer le coefficient d'occupation du sol (COS). Elle sert à encourager la densification et elle est prélevée aux utilisateurs qui n'atteignent pas le COS minimum.

Laval fait très bonne figure dans le domaine de l'écofiscalité. La Ville a adopté deux mesures novatrices : une compensation pour les émissions de GES lors de la construction, ainsi qu'une tarification volumétrique pour l'utilisation excédentaire d'eau et une taxe pour les infrastructures d'eau potable. Parmi les autres initiatives choisies par diverses municipalités, soulignons la redevance sur les contenants et produits à usage unique, la taxe variable incitative pour le transport et la collecte des matières résiduelles, et la tarification sur la superficie des aires pavées.

Peu importe les mesures adoptées, certains principes sont gages d'une meilleure adhésion : l'imposition graduelle, les exemptions et les modulations selon certains critères, et les compensations qui permettent d'éviter les effets néfastes que pourraient avoir ces mesures, entre autres sur le développement et les logements sociaux. Il est important de souligner qu'il est plus socialement acceptable que l'argent récolté par les mesures écofiscales soit dirigé vers un fonds dédié plutôt que vers le fonds consolidé.



Jean-Philippe Meloche



Fanny Tremblay-Racicot

Indicateurs sociaux et environnementaux en investissements LE FLAIR POUR LA BONNE AFFAIRE!

Par
Martin Bouchard
Journaliste

J2 **D**ans un monde où tout évolue et change rapidement, comment les entreprises font-elles pour demeurer pertinentes aux yeux des investisseurs et consommateurs soucieux de l'environnement et des enjeux sociaux ? Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée directeur chez Cycle Capital, une plateforme d'investissements de technologies propres au Canada, a abordé la question le 8 juin dernier lors de l'événement virtuel Évolution Laval.

D'abord, pour Andrée-Lise Méthot, plusieurs facteurs doivent entrer en ligne de compte pour assurer des prises de décisions écologiques éclairées au sein des entreprises. « Il faut apprendre à lier la performance financière à la performance extrafinancière, en incluant les aspects de gouvernance, les impacts sur l'environnement ou encore des questions ou des phénomènes sociaux. » Elle cite en exemple l'augmentation du nombre de femmes dans les postes-clés, la présence de la diversité sur les conseils d'administration et une compréhension profonde des tenants et aboutissants associés au virage vert.

« À mon avis, la transition écologique s'applique aussi en ce qui a trait à la gouvernance et à l'imputabilité des dirigeants. Les organisations, en étant bienveillantes, peuvent augmenter le rendement pour les actionnaires et pour les fiduciaires, parce qu'ultimement il faut que les entreprises fonctionnent et qu'elles aient du succès. » Elle rappelle à ce titre que 50 % des assets de Cycle Capital sont gouvernés par des groupes qui ont adhéré aux principes de l'Organisation des Nations unies sur la responsabilité en investissements.



Andrée-Lise Méthot

Roue qui tourne

Par ailleurs, Andrée-Lise Méthot est catégorique : il est payant d'améliorer sa performance environnementale. « Cela coûte moins cher en ressources naturelles et on devient plus efficace. » Cependant, l'efficacité liée à l'environnement ne peut être selon elle mesurable que si les gens qui gèrent les portefeuilles et qui confient de l'argent exigent les meilleures pratiques en ce sens. « Cela nous donne un levier pour être exigeant à notre tour envers les gens qui gèrent les compagnies. »

Cela dit, lorsqu'il est question d'investissements, Andrée-Lise Méthot recommande de baser ses décisions sur des données probantes en restant loin du monde des opinions. « On peut vouloir évaluer les diminutions de CO2, mais si on n'utilise pas les bonnes méthodes, on fait un peu n'importe quoi. Donc, la bonne chose à faire est de partir à la chasse aux méthodologies ! ». L'experte se désole d'ailleurs des dérives visibles sur les réseaux sociaux. « Les analyses sont raccourcies, n'intègrent pas les vraies données et ne traitent pas des vrais défis. »

En guise de conseils généraux, la fondatrice de Cycle Capital recommande notamment de suivre le mouvement des grandes institutions internationales comme les banques. « Ces organisations sont alignées sur les enjeux sociaux et environnementaux. Notre responsabilité est donc de les suivre. Les grandes institutions internationales doivent mener le bal, et les différents paliers de gouvernement doivent suivre. »

Écofiscalité TAXER LES POLLUEURS POUR UNE PLUS GRANDE JUSTICE SOCIALE



Par **Martin Bouchard**
Journaliste

C'est le 8 juin dernier, lors de l'événement virtuel Évolution Laval, que le professeur Allan Buckwell, de l'Institute for European Environmental Policy (IEEP), est venu présenter les résultats d'une vaste étude de la Commission européenne sur l'écofiscalité. Ce terme, de plus en plus entendu dans les hautes sphères économiques, définit une tendance lourde visant à donner un coup de pouce à l'environnement par un système de taxation plus « vert » et plus équitable. Survol.

D'abord, pourquoi parler de l'écofiscalité en 2021? « Il y a deux préoccupations mondiales majeures qui sont évoquées par les dirigeants politiques, soit les changements climatiques et la destruction de la biodiversité. Les économistes considèrent ces effets comme indésirables. Or, ces effets surviennent lorsque les producteurs, et d'ailleurs les consommateurs, ne paient pas directement pour les dommages qu'ils causent », répond d'emblée Allan Buckwell. Il ajoute qu'à ce jour il existe très peu de mécanismes pour aider les producteurs – les entreprises – à tenir compte des effets secondaires de leur développement sur l'environnement. « Néanmoins, ce dommage est certainement présent. Il s'agit d'externalités négatives et cela peut s'appliquer à la fois aux producteurs et aux consommateurs. »

Au sein même du principe de l'écofiscalité se trouve celui du pollueur-payeur. « Le message simple est de taxer les pollueurs, de préférence à la source, et de récompenser les bons fournisseurs. En gros, si les producteurs utilisent les intrants polluants et que ces intrants sont taxés, il en coûtera plus cher pour les entreprises à produire leurs produits, et cela incitera les producteurs à trouver des moyens d'économiser en stimulant la recherche et le développement des nouvelles technologies et en inventant des alternatives moins polluantes. » Allan Buckwell cite en exemple les avancées de l'énergie solaire et de l'éolien qui, à ce titre, font état de modèles à suivre.

Toujours les taxes

Aux yeux de l'expert, l'alternative fiscale au modèle du pollueur-payeur est d'augmenter les taxes aux consommateurs et de recycler les revenus générés par celles-ci pour dédommager les milieux affectés par la pollution. Par exemple, « si on taxe la pollution et que l'on décourage la création de la pollution au point où elle n'existe plus, il n'y aurait plus de recettes fiscales à gérer ».

Cependant, Allan Buckwell répète que le monde est très loin de cette situation, qui tient plutôt du fantasme. Comme le démontre l'étude de la Commission européenne sur l'écofiscalité, seulement 18 États membres sur 27 ont mis en place un système de taxes sur la pollution de l'eau et de l'air. « Le message



« Il faut que nous arrivions à convaincre que l'écotaxation n'est pas mauvaise pour l'économie, que c'est non seulement bon pour l'environnement, mais aussi pour la création d'emploi et la création de richesse, et globalement bon pour la société et les générations futures. »

- Allan Buckwell

est très clair. Les pollueurs ne paient généralement pas pour la pollution qu'ils occasionnent. Or, le coût estimé de la pollution de l'air et dans l'eau est de 27 milliards par année seulement au sein de l'Union européenne ! »

Par ailleurs, les États ne s'entendent toujours pas sur les définitions associées à l'écofiscalité. « Il faudrait que les différents États s'entendent sur la façon de concevoir les taxes vertes, ainsi que sur les instruments de marché basés sur les meilleures pratiques existantes. Il faut se demander : quoi taxer, comment définir les taux d'imposition, qui taxer et qui exonérer ? Il s'agit ici d'un aspect important de la justice sociale. S'il y a des exceptions et des exonérations, la taxe sera moins efficace certes, mais cela peut être nécessaire pour la rendre socialement acceptable. »

Bonne volonté

Toujours selon Allan Buckwell, l'IEEP mise sur la qualité du message pour arriver à ses fins, en mettant en place un système de taxation durable. « Il faut que nous arrivions à convaincre que l'écotaxation n'est pas mauvaise pour l'économie, que c'est non seulement bon pour l'environnement, mais aussi pour la création d'emploi et la création de richesse, et globalement bon pour la société et les générations futures. » Selon lui, les parties prenantes doivent être invitées à prendre activement part au débat. « Il faut d'abord éduquer les gouvernements sur la viabilité du principe du pollueur-payeur. »

Cette obligation s'accompagne d'un avertissement. Comment pouvons-nous nous assurer que la taxe verte soit considérée comme une imposition progressive? Allan Buckwell répond par une affirmation. « Ne pas s'attaquer à la pollution et aux changements climatiques est une attitude régressive. La pollution des océans et de l'air est un enjeu mondial d'une énorme gravité. Malheureusement, nous ne pourrions nous y attaquer tant que nous ne travaillerons pas mondialement ensemble. Les changements climatiques font des perdants et il faut les aider. » Il termine en insistant sur le fait que ceux qui dépendent la majorité de leurs revenus sur l'énergie et la nourriture parce qu'ils sont pauvres ne devraient pas supporter les coûts associés à la pollution. « Il faut repenser le système fiscal pour corriger cela. »



Allan Buckwell



En quête du parfait gestionnaire?

Trouvez à coup sûr en faisant appel à notre expertise en recrutement d'exécutif et en tests psychométriques.



Passez au niveau supérieur, contactez-nous :

Stéphane Pépin | Directeur stratégies RH et services-conseils
spepin@bedardressources.com | 514 235-3484



bedardressources.com



**DIMINUER
LE PRIX DE
VOS LIVRAISONS**



Shipmoi.ca
www.shipmoi.ca

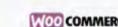


**Solutions de livraisons
économiques**

Transformez l'abstrait en concret
Créer une expérience en ligne incomparable pour vos clients



API et intégrations eCommerce



Inscription gratuite

(450) 622-2888



Compte-rendu de la troisième journée LES PROMESSES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Par
Florence Dujoux
Journaliste

L'économie circulaire, thématique du troisième jour de l'événement Évolution Laval, constitue aux yeux de plusieurs une initiative économique prometteuse pour répondre aux enjeux environnementaux.

C'est avec l'annonce du programme Symbiose Laval – Vision zéro déchet que la journée consacrée à l'économie circulaire a débuté (voir texte dédié). Passer d'un mode de consommation linéaire à un mode de consommation circulaire s'inscrit parfaitement dans une perspective de développement durable, relève Vincent Regnault, Directeur approvisionnement gazier et développement gaz renouvelables chez Énergir.

Retirer des bénéfices d'image

Adopter les principes de l'économie circulaire nourrit l'image des entreprises. Patrick Côté, responsable Développement durable et Responsabilité sociétale d'entreprises pour le groupe immobilier Montoni, rapporte qu'investir dans un bâtiment vert et intelligent permet de renforcer sa marque employeur, d'augmenter la rétention des équipes, et même d'améliorer leur productivité. Par ailleurs, 85 % de la population veut qu'on tienne compte des changements climatiques, souligne Jean-Sébastien Trudel, conseiller aux entreprises en termes de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres à la CCILaval.

Autrement dit, l'économie circulaire offre à ses adeptes l'opportunité de développer un positionnement différencié et de bâtir un avantage concurrentiel. D'ailleurs, de gros joueurs s'y intéressent, comme L'Oréal, dont l'usine de soins capillaires située à Saint-Laurent a atteint la neutralité carbone depuis 2020.

Capitaliser sur des avantages économiques

Privilégier les pratiques écoresponsables s'accompagne d'une baisse des coûts d'opération. À cet égard, le fabricant de tapis américain Interface a fait figure de précurseur. Il a réduit sa consommation d'énergie de 5 % par an depuis 1994, réduisant drastiquement son impact sur l'environnement. S'inspirant du sol des forêts, il a élaboré des tuiles de tapis modulaires, de couleurs, textures et motifs distincts, éliminant ainsi ses lots de production et ses inventaires négatifs. Il a aussi intégré de vieux filets de pêche commerciaux dans la chaîne de production de ses tapis, contribuant à sécuriser ses approvisionnements. Mais ce n'est pas tout. L'économie circulaire génère aussi des revenus additionnels, grâce à la vente des matières résiduelles. Un panel sur le gaz naturel renouvelable (GNR) a mis en évidence comment la collecte des déchets pour alimenter les usines de biométhanisation permet aux secteurs agricole et forestier, et aux municipalités de bénéficier de nouvelles sources de revenus.

Changer d'état d'esprit

Se convertir à l'économie circulaire nécessite d'abord de connaître ses voisins. Cette condition a été déterminante dans le succès de la bioraffinerie de Varennes, qui produit l'éthanol à émission de carbone la plus faible au Canada. Il est le résultat du partenariat de proximité entre la Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (SEMÉCS), qui traite les déchets organiques locaux et les transforme en biogaz et engrais, et Greenfield Global, une entreprise privée qui possède le savoir-faire en matière de construction et d'opération de ce type d'usine. Pour Lidia Divry, directrice du développement économique de la Ville de Laval, plutôt que de travailler en vase clos, initier une démarche d'économie circulaire implique de collaborer avec d'autres acteurs. Martin Dampousse, maire de Varennes, croit ainsi que les villes doivent se regrouper pour atteindre la masse critique de population nécessaire à la construction de nouvelles usines de biométhanisation au Québec. Moana Lebel, spécialiste en innovation inspirée de la nature, estime qu'« il faut changer de perspective » et « utiliser le biomimétisme, pour créer des entreprises plus saines, plus durables et plus résilientes, comme la nature ». Entre 2000 et 2014, les innovations inspirées de la nature ont augmenté de 741 %, impliquant des multinationales comme Nike, Airbus et P&G, souligne-t-elle.

Agir maintenant

« Nous voulons créer un mouvement durable et profitable à Laval », affirme Caroline De Guire, présidente-directrice générale de la CCILaval. C'est dans cet objectif que la CCILaval invite chefs d'entreprise et employés à signer le Manifeste pour un engagement lavallois vers une économie durable, profitable et résiliente. Il met de l'avant six chantiers qui seront portés par l'écosystème lavallois. Par exemple, Sym-



biose Laval pilotera la cohorte visant à réduire les matières résiduelles et aller vers le zéro déchet, tandis que Prox-Industriel animera celle visant à améliorer l'efficacité énergétique des éclairages. « C'est une invitation aux chefs d'entreprise à explorer », insiste Caroline De Guire, précisant que toutes les entreprises lavalloises sont concernées, dans les secteurs de l'industrie mais aussi des services et du commerce. Soyez patients, mais déterminés, conseille Claude Ouimet, l'ancien vice-président sénior et directeur général pour le Canada et l'Amérique latine d'Interface à la retraite. Selon lui, la question à se poser sans relâche, c'est ce qu'il reste à faire pour atteindre ses objectifs et si ces derniers sont assez ambitieux pour avoir un véritable impact.

Pour signer le Manifeste : <https://www.ccilaval.qc.ca/manifeste/>.

INTERFACE UNE PIONNIÈRE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Par
Denise Proulx
Journaliste

Un humaniste visionnaire. C'est cette image que fait naître Claude Ouimet lorsqu'il présente le parcours de l'homme d'affaires Ray Anderson, son ex-patron et collègue, auprès de qui il a mené une carrière de vice-président sénior et directeur général pour le Canada et l'Amérique latine chez Interface.

Premier conférencier de la troisième journée de l'événement virtuel Évolution Laval, Claude Ouimet a volontairement éclipsé ses propres succès pour partager la vision d'affaires développée chez Interface, une entreprise internationale de couvre-plancher, devenue un modèle qui fait toujours école.

La compagnie fondée en 1972 a pris un virage à 180 degrés en 1994, après que son fondateur Ray Anderson eut compris la responsabilité sociale de son entreprise (RSE) face aux changements climatiques. La lecture du livre The Ecology of Commerce de Paul Hawken l'inspira profondément. À son personnel et à ses fournisseurs sceptiques, Ray Anderson déclarait : « la compagnie que j'ai fondée en 1972 a des impacts environnementaux et je dois m'en occuper. Il doit y avoir un premier, pourquoi pas nous ? ».

L'entrepreneur demande une analyse d'impact environnemental de tous les matériaux utilisés par ses usines, de même que de ses besoins en ressources naturelles (eau, électricité, extraction) qui servent à la production des produits.

En 1995, Ray Anderson réunit tous les dirigeants régionaux d'Interface et il annonce un objectif



clair et précis : « abaisser les impacts sur l'environnement de 5 % par année, pour atteindre l'impact zéro en 2020. Ceux qui ne veulent pas faire partie de cet effort collectif, je vous invite à quitter. »

Les employés l'ont cru et ont voulu faire partie de la solution. Investisseurs, fournisseurs, clients ont approuvé l'initiative d'Interface, partout dans le monde. « Ce qui était important, c'était de mettre un drapeau dans le futur. On part de 1994 et on vise 2020 », complète Claude Ouimet.

Ils ont compris que l'analyse du cycle de vie devait se faire à partir de la matière première.

Les défis étaient énormes : recycler le nylon et le PVC, ne plus utiliser d'eau, calculer toute l'énergie consommée, la production des gaz à effet de serre. Tous, patrons et employés, se questionnaient sans cesse à savoir si les objectifs établis étaient suffisamment élevés.

Comme le dit Claude Ouimet, « on a créé un mind share to gave us market share. Tout le monde dans l'industrie a compris qu'il fallait faire comme nous ».

Ray Anderson n'a pas juste changé la façon de faire, mais la façon de penser de tous, enchaîne Claude Ouimet.

La collaboration avec la biologiste Janice Bennett lui a fait comprendre le fonctionnement de la nature et a aidé à modifier la conception des produits. « On a revu tout notre principe de design et manufacturier, éliminant des lots de production en inventaire négatif pour Interface. Ça a permis de faire des économies extraordinaires. Tant pour nous que pour les clients. »

L'économie circulaire

Ray Anderson avait un idéal qui était celui de l'économie circulaire. L'économie circulaire, c'est récupérer les déchets d'un produit pour en faire une ressource pour un autre.

Claude Ouimet présente en exemple le nylon utilisé dans les tapis, dont un pourcentage provient des



« Une des choses que le biomimétisme nous a enseigné, c'est qu'il y a plus de collaboration dans la nature que de compétition »

- Claude Ouimet

filets de pêche commerciaux abîmés et récupérés des pêcheurs.

« Une des choses que le biomimétisme nous a enseigné, c'est qu'il y a plus de collaboration dans la nature que de compétition », constate-t-il. « On est donc allé vers une idée de coopération à l'intérieur de l'usine. Ça a changé la façon dont Interface bâtissait son futur. »



Impact social

Le développement durable se décline en un équilibre entre l'économie, l'environnement et le social. Interface s'est lancée à fond dans des projets sociaux dans les régions de la planète où ses usines sont installées. « Il n'y a rien que je n'ai pas fait. On avait des activités basées sur l'aide sociale », raconte avec fierté Claude Ouimet.

Le gestionnaire maintenant retraité explique qu'Interface agissait avec la même inspiration, la même rigueur, la même volonté de ne pas faire partie du problème. « Nous avons un engagement envers nos employés. »

Et les investisseurs ?

Inscrite à la bourse au NASDAQ, Interface a connu des périodes difficiles mais fait le plein des investisseurs qui apprécient son modèle d'affaires. « Les gens qui investissent chez Interface savent pourquoi ils sont là. »

En terminant, Claude Ouimet explique la base du succès d'Interface. « L'engagement est émotionnel. Ça prend des gens de la direction qui soient convaincus et passionnés. »

En 2020, Interface estimait qu'il restait 6 % de l'objectif initial à atteindre.



FAIRE DE LA NATURE NOTRE MENTOR



Par Denise Proulx
Journaliste

Évolution Laval a eu l'inspiration d'accorder une place au biomimétisme, un concept démontrant que la nature peut devenir un mentor, une bibliothèque de connaissances exceptionnelles dont le milieu des affaires devrait dorénavant s'inspirer.

Utilisant moult exemples, la biologiste et conférencière Moana Label démontre que l'intégration de la pratique du biomimétisme est un outil incroyable pour se démarquer dans le monde industriel.

De grandes corporations l'ont fort bien compris. La fondatrice de l'Institut francophone du biomimétisme souligne qu'il « existe déjà des centaines d'entreprises, comme HP, Airbus, P&G, GE, Colgate, Johnson & Johnson, qui utilisent le biomimétisme dans leurs procédés d'innovation, mais elles n'en parlent pas. Ça leur apporte un avantage concurrentiel tellement grand. Mais on veut maintenant démocratiser cette pratique et la rendre accessible à toutes les entreprises. »

Et si les solutions à nos problèmes de pollution se trouvaient dans la nature ?

Moana Label mentionne avec justesse que les organismes vivants possèdent 3,8 milliards d'années de recherche et développement. « La nature a développé les meilleures solutions et stratégies qui existent sur la planète avec les conditions particulières d'ici. Au lieu de réinventer la roue, servons-nous de ces connaissances et utilisons toute la créativité humaine pour fabriquer des nouveaux procédés qui sont sains et durables », interpelle-t-elle.

Tout un défi !

Les solutions que la nature a elle-même inventées peuvent s'appliquer autant à l'architecture, à la chimie qu'au design des matériaux.

« La nature fait tout à température ambiante, elle utilise l'énergie solaire, elle a une chimie à base d'eau, elle a déjà trouvé la solution pour construire des structures solides, sûres, durables et biodégradables », martèle-t-elle.

Moana Label décrit, toujours fascinée, des solutions que la nature fournit pour éliminer des problèmes.

Par exemple, au Japon, des ingénieurs se sont inspirés de la forme du bec du Martin-pêcheur pour régler un problème de bruit causé par le passage d'un train dans un tunnel. Ailleurs, un constructeur automobile a éliminé la mousse toxique des sièges de ses véhicules en s'inspirant des alvéoles ultra solides et légères confectionnées par les abeilles.

Enfin, des architectes ont imité le travail des termites qui construisent des termitières parfaitement équilibrées en termes de chaleur, nuit et jour. « Ils ont conçu un bâtiment qui utilise 90 % moins d'énergie qu'un bâtiment conventionnel de même taille, procurant une économie en climatisation et en chauffage de 3,5 M\$ en 20 ans, en plus d'éviter l'utilisation de gaz de réfrigération et de combustion fossile qui produisent des gaz à effet de serre dans l'atmosphère », se réjouit Moana Label.

Qui dit mieux ? Il s'agit de percevoir la nature autrement.

« Le biomimétisme est l'outil actuel le plus cohérent en développement durable, en écoconception et économie circulaire.

Les solutions sont là autour de nous, il suffit de changer de perspective. Ça nous permettra de créer des entreprises résilientes à l'image de la nature », conclut-elle.

partage-t-elle. Lucie Lecours, ministre déléguée à l'Économie, qui investit 355 250 \$ dans l'initiative, souligne ses impacts positifs en matière de logistique, grâce au développement de l'approvisionnement local. « En plus de donner une nouvelle vie à des matières résiduelles pour favoriser une meilleure réutilisation de nos ressources, l'initiative Symbiose Laval – Vision zéro déchet s'avère aussi une excellente façon de sécuriser nos chaînes d'approvisionnement », souligne-t-elle, ajoutant que c'est l'un des grands objectifs du gouvernement Legault.

Adopter une démarche pragmatique

Concrètement, comment faire en sorte qu'une entreprise embarque dans « la grande roue de l'économie circulaire », comme l'évoque Caroline De Guire ? Symbiose Laval permet de « faire un pont entre les valeurs environnementales et la réalité des entreprises », estime Stéphane Boyer, maire suppléant et vice-président du comité exécutif, responsable des dossiers économiques de Laval. Il indique que « la pandémie a accéléré de façon importante le développement de pratiques durables au sein des entreprises ». C'est pour favoriser ces nouvelles pratiques que la Ville soutient le projet Symbiose Laval, qu'elle finance à hauteur de 151 460 \$. Symbiose Laval semble d'autant plus prometteur que son modèle d'affaires a été validé par un projet pilote en 2018. Suite à la constitution d'une base de données répertoriant les rebuts de 350 entreprises industrielles lavalloises par la CCLaval, en collaboration avec le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI), des séances de maillage ont été organisées. Rapprochant les entreprises générant des déchets de leurs repreneurs potentiels, elles avaient donné lieu à plusieurs jumelages.

Développer un projet ambitieux

Symbiose Laval – Vision zéro déchet ira encore plus loin, en proposant aux entreprises un parcours complet, articulé autour de quatre grands volets. Le premier consistera à caractériser les matières premières rejetées par les entreprises du territoire, préalable indispensable à l'organisation des ateliers de maillage. Le projet s'intéressera aussi à la comptabilité de flux de matières, pour estimer les coûts de gestion des matières résiduelles. Selon Michel Rousseau, président du conseil d'administration de la CCLaval, cette dépense est fréquemment sous-estimée par les gestionnaires : elle représente trois à dix fois le coût de la mise à disposition vers les sites d'enfouissement. Quant à la dernière étape du programme, elle sera consacrée aux « matières orphelines », qui ne sont pas récupérables. Dans certains cas, l'écoconception pourrait permettre de repenser en amont le produit pour éliminer les matières non recyclables à la fin de la production, fait valoir Michel Rousseau.

Bien sûr, explorer de nouvelles solutions nécessite du financement. Aider les entreprises à atteindre leurs objectifs en matière de pratiques écoresponsables et d'implantation de technologies propres est justement la mission du Fonds Écoleader. Disposant d'une valeur totale de 18,5 M\$, il finance jusqu'à 50 % des initiatives écoresponsables des entreprises. « J'espère recevoir une vague de projets ! », lance Nicolas Girard, directeur du Fonds Écoleader, soulignant que l'argent est un accélérateur pour matérialiser le changement.

MERCI À NOS PARTENAIRES



Galerie d'Art St-Vincent de Paul

1100, Place J.-Eudes-Blanchard, Laval (QC) H7C 1S9



RABAIS DE **50%** SUR TOUTES LES TOILES DE PEINTRES QUÉBÉCOIS DE RENOM

NOUS FERMERONS NOS PORTES FIN DÉCEMBRE 2021

Visite sur appel seulement **450 664-4646 • 514 606-2828**

Lundi au samedi de 9 h à 17 h



Lancement du programme SYMBIOSE LAVAL

Vision Zéro Déchets



Par Florence Dujoux
Journaliste

Le projet Symbiose Laval – Vision zéro déchet, doté d'un budget de plus de 750 000 \$, vient concrétiser les ambitions de Laval qui cherche à se positionner comme chef de file en termes d'économie circulaire au Québec.

Annoncé dans le cadre de l'événement Évolution Laval, Symbiose Laval – Vision zéro déchet vise à réduire l'empreinte environnementale de la communauté d'affaires lavalloise. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », rappelait Stéphanie Trudeau, vice-présidente exécutive – Québec chez Energir, en ouverture de la troisième journée. Le programme triennal permettra d'accompagner 600 entreprises dans l'adoption des principes de l'économie circulaire, en les aidant à transformer leurs matières résiduelles en ressources valorisables. Doté d'un budget de 767 610 \$, le projet bénéficie du soutien financier du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), de la Ville de Laval et de Desjardins.

Prendre le virage vert

Les retombées de Symbiose Laval – Vision zéro déchet seront positives tant pour la vitalité socio-économique de la région lavalloise que pour les entreprises qui prendront le virage vert, estime Tommy Pelletier, directeur général de Desjardins Entreprises Laval-Laurentides, qui contribue au projet à hauteur de 260 900 \$. Caroline De Guire, PDG de la CCLaval, affirme que le projet va permettre aux entreprises une approche économique à la fois plus durable et plus profitable. « Nous sommes confiants que les pratiques écoresponsables permettront aux entreprises de réduire leurs coûts d'opération et d'obtenir un avantage compétitif, en plus de générer de nouveaux revenus par la vente de matières résiduelles »,

POURQUOI FAIRE DES PRISES DE SANG AU TRAVAIL ?



Prises de sang

avez-vous déjà manqué le travail pour des prises de sang ? Êtes-vous déjà revenu du CLSC avec un manque d'énergie ? Nous pouvons vous aider à récupérer ce temps et cette énergie.

Notre centre de prélèvement privé offre un service professionnel et des résultats rapides. Nos services couvrent l'ensemble des régions de Laval, de Lanaudière, des Laurentides/Basses-Laurentides et Montréal, autant à domicile qu'en clinique. Nous travaillons aussi en entreprise lorsqu'une entente est effectuée avec la direction. Que cela soit pour un bilan de santé général ou pour un simple suivi, les frais sont couverts par les assurances collectives.

Alors, pourquoi ne pas s'offrir un service qui vous fera sauver du temps à vous et vos proches ?

Avantages

L'attente dans le système de santé public peut être problématique. Effectivement, une visite au CLSC peut représenter jusqu'à 4 heures d'absence. En vous offrant les services de JMA, vous ne manquerez plus d'heure de travail pour de simples tests sanguins. N'ayant plus à devoir attendre dans le public durant des heures, il est plus facile de prendre soin de soi et de sa santé ! N'oublions pas que dans la majorité des cas, des tests médicaux sont nécessaires pour détecter un problème de santé. Plus rapidement une maladie est détectée, plus efficace sera le traitement.

De plus, la rapidité des résultats n'est pas à négliger. Lorsque vous avez un rendez-vous avec le médecin dans un court délai, il est important d'avoir les résultats le plus rapidement possibles et de les faire parvenir au Dossier Santé Québec.

JMA Diagnostics est reconnu pour la qualité de son service ainsi que pour sa rapidité à répondre aux besoins de sa clientèle. Nos services incluent les prélèvements, les analyses en laboratoire privé, les tests cardiaques comme l'ECG, MAPA ainsi que l'Holter. Avec son service sur la route et ses 4 points de service, JMA Diagnostics est là pour vous, quand ça compte.



Alexandre Lapointe

Directeur au développement et communications
JMA Diagnostics



**RENDEZ-VOUS RAPIDES
RÉSULTATS RAPIDES**

450-622-4556

1672, Boul. des Laurentides, Laval. H7M 2P4



DE L'IDÉE À L'ACTION

#LAVALDURABLEETPROFITABLE

Par
Martin Bouchard
Journaliste

L'événement virtuel Évolution Laval, qui s'est tenu du 7 au 9 juin dernier, avait pour but premier d'allumer les esprits entrepreneurs sur le mouvement vert qu'a amorcé la CCILaval. Le long de ces trois jours, les participants ont pu en apprendre davantage sur les tenants et les aboutissants de l'économie durable, et ce, afin de véritablement créer une vague économique durable. C'est d'ailleurs dans cet esprit de renouveau que les chefs d'entreprise et les employés ont été invités à consulter et à signer le Manifeste pour un engagement lavallois vers une économie durable, profitable et résiliente.

« Cet outil, c'est l'étincelle de départ pour pouvoir démarrer la réflexion au sein de l'entreprise et amener ce mouvement, ce changement d'un Laval durable et profitable », a déclaré Caroline De Guire, présidente-directrice générale de la CCILaval. Les signataires sont ainsi invités à développer et à soutenir des initiatives favorables à l'adoption de comportements et d'outils écoresponsables en renforçant entre autres les liens de la communauté d'affaires lavalloise de manière durable. De surcroît, les employeurs s'engagent à offrir aux employés un environnement de travail sain et sécuritaire en favorisant l'émergence d'une économie plus verte et plus résiliente pour assurer l'essor d'un avantage concurrentiel qui augmentera la création de richesse collective.

Pour s'assurer d'un déploiement optimal, une foule d'actions simples sont proposées, à commencer par une révision de la mission, des visions et des valeurs des entreprises afin qu'elles embrassent la cause du développement durable. « Après la pandémie, on pourrait en profiter pour que le retour au travail se fasse de façon écoresponsable, en faisant en sorte que les espaces de travail soient des lieux plus dynamiques, plus sains, ce qui permet de réduire les coûts et de compter sur des équipes plus performantes », a déclaré Michel Rousseau, le président de la CCILaval. Pour lui, ce changement de vision est important au niveau de la marque employeur de Laval, qui sera capable de se démarquer.

Évolution Laval aura prouvé hors de tous doutes que les retours sur investissements sont toujours positifs lorsqu'il est question de développement durable. À ce titre, la CCILaval souhaite se poser en partenaire de choix pour voir s'épanouir une vie économique lavalloise prospère et équitable. Par ailleurs, le Fonds Écoleader permet aux entreprises d'aller chercher de 30 000 à 50 000 \$ pour mettre de l'avant une technologie propre ou une pratique écoresponsable.

Plus de cinquante entreprises ont signé le Manifeste à ce jour



J'APPUIE LE MOUVEMENT #LAVALDURABLEETPROFITABLE ET JE PARTAGE LA VISION DE LA CHAMBRE...

- de développer et à soutenir des initiatives favorables à l'adoption de **comportements et d'outils écoresponsables**.
- de renforcer les liens de la **communauté d'affaires lavalloise de manière durable**.

POUR MOI, IL EST IMPORTANT...

- d'offrir aux employés un environnement de travail sain et sécuritaire.
- de favoriser l'émergence d'une **économie plus verte et plus résiliente** pour assurer l'essor d'un avantage concurrentiel qui augmentera la **création de richesse collective**.
- d'engager la communauté d'affaires à faire **partie des solutions** écoresponsables.

J'APPUIE LA CCILAVAL...

à déployer des actions et programmes concrets en développement durable que je pourrais explorer avec mon organisation :

- ACTION 1:** Réduire nos matières résiduelles et tendre vers le zéro déchet
- ACTION 2:** Améliorer l'efficacité énergétique de nos éclairages
- ACTION 3:** Démarrer la transition vers l'électrification des transports
- ACTION 4:** Créer des environnements sains et performants pour mes employés
- ACTION 5:** Revoir ma mission, vision, valeurs et adopter une stratégie de développement durable
- ACTION 6:** Adopter une autre pratique d'affaires écoresponsable ou technologie propre

JE M'ENGAGE À EXPLORER...

- Comment **aligner les valeurs** de mon équipe, mon département ou mon organisation avec les conditions de succès de la nouvelle économie.
- Comment **repenser les processus** au sein de mon équipe, mon département ou mon organisation pour les rendre plus efficaces et mieux intégrés dans une économie circulaire.



**SIGNEZ LE MANIFESTE
MANIFESTE.EVOLUTIONLAVAL.COM**



CES GENS QUI INITIENT LE CHANGEMENT ET NOUS INSPIRENT



Andrée-Lise Méthot

PORTRAIT D'UNE MENEUSE ÉQUILIBRÉE!

Par
Martin Bouchard
Journaliste

En conférence lors de l'événement virtuel Évolution Laval, Andrée-Lise Méthot étonne par sa simplicité, et ce, malgré sa feuille de route impressionnante. Fondatrice et associée directeur chez Cycle Capital, elle possède plus de 25 années d'expérience en investissements et capital de risque, en gestion et en génie, entre autres.

Ambassadrice de la compétitivité verte et officière de l'Ordre national du Québec, Andrée-Lise Méthot fait partie de celles qui n'attendent pas le changement, mais qui le provoquent. « C'est une femme exceptionnelle qui allie l'économie verte à l'humain. À ce titre, oui, elle travaille dans le domaine de la finance, mais elle est par-dessus tout une humaniste », dira Marie Grégoire à son sujet avant d'échanger avec elle une bonne demi-heure sur l'importance de miser sur les investissements durables.

Son côté si humain ressort justement lorsqu'elle parle d'investissements de capitaux dans les industries vertes. « Je n'aime pas les gens autoritaires qui imposent leur vision en pensant qu'ils ont raison. L'important dans la vie, ce n'est pas d'avoir raison, c'est plutôt de réussir les bonnes choses », partage la principale intéressée. Selon ses dires, il est possible d'user de créativité pour faire les choses différemment et d'amener de la rentabilité tout en ayant un impact positif sur l'environnement et en laissant, par exemple, une place aux personnes issues de la diversité. « Différentes cultures peuvent et doivent participer à l'essor de l'entreprise. »

À propos du pouvoir, Andrée-Lise Méthot laisse entendre qu'il s'agit d'un lieu et d'un état d'esprit convoité. « Quand les gens ont établi leur chasse gardée, ils veulent y rester et c'est normal, ce n'est pas mauvais. » Elle ajoute que la diversité, c'est aussi de préserver les hommes blancs de 55 ans et plus autour de la table de décision, mais en les entourant de personnes de tous les horizons afin que leurs jugements soient doublement plus éclairés. « À la fin de la journée, quelqu'un doit trancher et faire avancer la compagnie. Or, il y a des clés importantes pour s'assurer que le leadership s'exerce avec bienveillance », termine-t-elle.



Marc Bédard

PRENDRE SOIN DES ÉCOSYSTÈMES

Par
Élizabeth Cordeau Rancourt
Journaliste

Lion Électrique, qui œuvre dans le domaine des véhicules à zéro émission, vient tout juste de faire son entrée officielle à la bourse de New York. Derrière le succès de cette entreprise de Saint-Jérôme se trouve son président, Marc Bédard, dont l'esprit innovant et le goût du risque sont sans aucun doute intrinsèquement liés à sa carrière actuelle. Il a toujours su qu'il allait œuvrer dans le domaine manufacturier, mais il a pris plusieurs chemins avant de s'y rendre. Alors comptable, Marc Bédard siège sur le conseil d'administration des Entreprises Michel Corbeil Inc., une firme spécialisée en fabrication d'autobus scolaires. Il acquiert alors une expertise en la matière qui, combinée au désir d'avoir un impact dans la société, se soldera par une décision entrepreneuriale audacieuse : celle de fabriquer des autobus scolaires entièrement électriques. En 2016, le premier véhicule de ce type en Amérique du Nord prendra la route, laissant sur son passage des enfants dans la cour de récréation avec zéro émission. Le succès est tel que de manufacturier d'autobus scolaires, Lion Électrique passe à manufacturier de véhicules lourds et mi-lourds 100 % électriques en quelques années seulement.

Un mot vient en tête lorsqu'on explore le parcours de Marc Bédard : écosystème. D'abord, on s'en doute, la cause environnementale lui tient à cœur. En plus de faire sa part pour préserver l'écosystème naturel de notre planète, il cherche aussi à nourrir le milieu entrepreneurial en laissant la place à des partenaires québécois, ce qui favorise le succès de l'économie d'ici. Au cœur de Lion Électrique, le travail d'équipe et les bonnes conditions de travail sont des règles d'or lorsqu'il est question d'assurer un écosystème favorable pour ses employés. Quant à sa vie personnelle, sa présence quotidienne à l'usine trouve son pendant dans l'air paisible des Laurentides où il réside.

Il est évident que Marc Bédard laissera sa marque, et ce qui la rendra spéciale, au-delà de ses qualités d'entrepreneur, c'est son désir d'améliorer la qualité de vie de ceux qui l'entourent et des enfants qu'il espère voir grandir sur une planète plus verte.



Claude Ouimet

LE POUVOIR DE LA CONVICTION

Par
Élizabeth Cordeau Rancourt
Journaliste

Il suffit de peu de temps pour comprendre la loyauté que Claude Ouimet accorde à la cause environnementale. Vice-président sénior et directeur général pour le Canada et l'Amérique latine, c'est le poste qu'il occupait chez Interface quand il a pris sa retraite en 2016. Lorsqu'on l'écoute parler, il est difficile de croire qu'il n'œuvre plus quotidiennement au cœur de cette entreprise tant son discours est impliqué. Les 27 années qu'il y a passées ont visiblement été marquantes tant dans sa vie personnelle que pour l'entreprise qu'il continue de faire rayonner. Il a travaillé dans plusieurs départements chez Interface, ce qui lui a permis d'acquérir une perspective globale très utile dans ses fonctions de direction et dans l'implantation de pratiques de développement durable.

Visiblement, son rôle a depuis longtemps dépassé celui qu'il occupait chez Interface. En plus d'être un orateur exceptionnel et de donner plusieurs conférences devant des publics d'horizons diversifiés, il a été invité par le PDG de l'institution bancaire Banco Santander, la banque la plus influente du Brésil, à devenir membre du conseil consultatif sur le développement durable de São Paulo au Brésil. Il a eu l'honneur de collaborer avec David Suzuki et est devenu le cofondateur du chapitre du capitalisme conscient à Atlanta aux côtés de Al Gore.

Il parle avec émotion de celui qui l'a inspiré, Ray Anderson, fondateur d'Interface, un homme convaincu qui a réussi à rassembler tous ses employés autour d'une même cause. Bien au-delà de sa propre entreprise, il a influencé tout son milieu à adopter de meilleures pratiques environnementales. C'est sans hésitation qu'on peut affirmer que Claude Ouimet s'inscrit dans sa lignée, celle d'avant-gardistes qui sont persuadés que le courage de changer est en chacun de nous. Tout laisse croire qu'il est un leader qui regarde bien au-delà des performances quantitatives. Ce qui importe, c'est le changement des mentalités qui mène nos sociétés vers des choix plus durables.

Encore aujourd'hui, cinq ans après avoir quitté les rangs d'Interface, Claude Ouimet parle avec tant de passion et de dévouement qu'on ne peut faire autrement que de se rallier à sa cause et de faire les efforts nécessaires pour responsabiliser nos entreprises.



Amélie St-Laurent Samuel

L'IMPORTANCE D'UN PROJET VERT COMMUN

Par
Élizabeth Cordeau Rancourt
Journaliste

Titulaire d'une maîtrise en sciences forestières, l'environnement est au cœur des priorités professionnelles de Amélie St-Laurent Samuel depuis 2011. Elle s'est d'abord jointe à l'équipe de Nature Québec en tant que chargée de projet Biomasse. Au cours de sa jeune carrière, elle a entre autres créé Vision Biomasse Québec, un regroupement d'acteurs municipaux, environnementaux et des secteurs de la recherche et des affaires, pour lequel elle a agi en tant que co-porte-parole et coordinatrice. Elle a également participé à des projets sur la gestion des matières résiduelles, sur la conservation de la biodiversité, sur l'aménagement durable des forêts et sur la lutte contre le déficit nature. Elle est maintenant directrice, Partenariats et Développement stratégique du Fonds d'action québécois pour le développement durable. Elle met son expertise en animation de réseaux professionnels au service de la valorisation de nouveaux partenariats et de projets structurants.

Visiblement animée par les défis, Amélie St-Laurent Samuel travaille à impliquer plusieurs acteurs autour de projets collectifs. Elle est d'avis que la multiplication des points de vue et des méthodes de travail sont nécessaires à la réalisation d'objectifs communs qui auront une portée réelle dans le milieu environnemental. Elle souhaite que son travail de facilitatrice l'amène à briser les cloisonnements pour gagner en efficacité et en cohérence. Pour générer la richesse et créer des répercussions significatives dans le milieu, il faut que la collaboration soit valorisée, et c'est ce qu'elle travaille à instaurer. Elle ne ménage aucun effort afin de trouver des moyens ingénieux qui vont accroître l'impact positif que tous les secteurs d'activités confondus auront sur les communautés. Ce faisant, il serait même possible que le Québec devienne un modèle d'écoresponsabilité à l'échelle internationale.

Sa ténacité à mener au front les projets qui lui tiennent à cœur est sans faille. L'humour et le ton jovial avec lesquels elle aborde le développement durable et les enjeux environnementaux confèrent une certaine accessibilité à ces sujets qui peuvent parfois sembler complexes. L'énergie qu'elle déploie à mobiliser le plus de gens possible autour de l'écoresponsabilité est inspirante et donne envie de participer, nous aussi, à ce grand projet de transition écologique.

LAVAL : UN PLAN DE RELANCE AXÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Lidia Divry, directrice du Service du développement économique, Stéphane Boyer, maire suppléant, vice-président du comité exécutif et responsable du développement économique et Marie Grégoire, chroniqueuse, membre des EX à RDI et animatrice lors de l'événement Évolution Laval, propulsé par la CCILaval.

L'événement Évolution Laval est arrivé à point nommé. Il reflète tout à fait la trajectoire de développement durable empruntée par Laval, sa résilience et les gestes concrets posés pour accélérer sa relance et préparer l'économie de demain. Lors de l'entretien animé par Marie Grégoire en marge d'Évolution, Stéphane Boyer, le maire suppléant, vice-président du comité exécutif et responsable du développement économique, et Lidia Divry, la directrice du Service du développement économique, ont pu exprimer leur grande satisfaction quant à ce qui a été accompli et leur optimisme en regard du futur de Laval.

La crise provoquée par la pandémie exigeait une réponse rapide de la Ville, de ses partenaires et du milieu des affaires. Changer nos comportements et nos façons de faire s'imposait. Grâce à une remarquable mobilisation, dès juillet 2020, un plan de relance concerté sous le thème Laval, capitale des opportunités, était lancé.

Pour Stéphane Boyer, la Ville se devait agir rapidement pour soutenir ses entreprises à court terme et ainsi limiter les dégâts causés par la crise. Il fallait aussi penser à plus long terme et savoir saisir les nouvelles opportunités. Au Service du développement économique, l'équipe s'est alors assurée de se concerter avec l'ensemble des partenaires et d'être à l'écoute des entreprises pour mieux connaître leurs enjeux et établir les priorités d'action, notamment à l'occasion de la Grande Rencontre IMPACT Économique en septembre 2020. Prenant appui sur deux piliers, le plan de relance en est le juste reflet (voir l'encadré).

LE PLAN DE RELANCE DE LAVAL, CAPITALE DES OPPORTUNITÉS

Pilier 1

Stimuler l'économie vers une création de richesse immédiate

Axe 1 Accompagnement et appui stratégiques

Axe 2 Achat responsable

Pilier 2

Développer des projets structurants ayant un effet d'entraînement sur l'économie de demain

Axe 3 Projets structurants

Axe 4 Intelligence économique

Quatre priorités d'action

1. La transformation numérique
2. Le soutien à la productivité et l'innovation
3. L'accompagnement stratégique auprès des entreprises
4. Le renforcement de l'écosystème mis à la disposition des entreprises

Doté d'une enveloppe de 20 M\$ sur un horizon 18 à 24 mois, incluant les prêts du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) et le volet Aide aux entreprises en région en alerte maximale (AERAM), il a rapidement donné des résultats. Le bilan de l'an 1 donne le ton et illustre bien comment la Ville agit dans une perspective de développement durable :

- accompagnement et interventions stratégiques auprès de plus de 1900 entreprises et aides financières de plus 7M\$ à près de 200 entreprises
- mise en place du programme Accélérateur d'opportunités - soutien à la productivité : aide financière allant jusqu'à 125 000 \$ pour l'acquisition d'équipements destinés à la transformation numérique, complétée par un parcours accélérateur mettant à contribution des partenaires tels Investissement Québec, Inno-Centre, le Centre de recherche informatique de Montréal, AIoT Canada, le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) et l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ).
- mise en place de l'initiative API (Achetons plus ici) pour épauler les commerçants dans leur virage numérique, tout en faisant rayonner les solutions québécoises
- mise en valeur du label Saveurs de Laval, de l'achat local et de nouveaux modèles d'affaires, par l'entremise de la Table de développement agroalimentaire de Laval
- annonces de la phase II du développement de la Cité de la biotech (plus de 1,2 million de pieds carrés à développer) et de l'expansion du Centre québécois d'innovation en biotechnologie
- appui financier bonifié au Pôle régional

d'économie sociale de Laval et au Fonds d'économie sociale

- appui financier à Symbiose Laval, l'initiative d'économie circulaire menée par la CCIL
- appui financier à Tourisme Laval pour une campagne de promotion soutenant la relance économique de ce secteur
- appui financier à Laval Innov pour la poursuite d'un projet de casiers connectés
- reconduction et bonification des programmes de crédit de taxes foncières Expansion et Revitalisation

Manifestement, le plan de relance livre les résultats escomptés. Comme le souligne Stéphane Boyer, l'économie reprend son rythme de croisière : on compte aujourd'hui plus de Lavallois (e) s en emploi qu'avant la crise. Si la structure industrielle diversifiée de Laval y fait pour beaucoup. Pour sa part, Lidia Divry souligne que la réaction rapide et la résilience des acteurs économiques confrontés à un environnement chamboulé fait une énorme différence.

Ce plan s'avère ainsi une base solide en vue de la préparation du prochain plan stratégique de développement économique de Laval. Celui-ci doit nous amener plus loin encore et contribuer à positionner Laval dans les villes de nouvelle génération, alors que nous sommes face à de nouveaux paradigmes qui nous forcent à innover davantage et à repenser nos approches plus traditionnelles, qu'il s'agisse de l'automatisation, de l'autonomie, de la distanciation sociale et de la transition écologique, sans oublier les conditions prévalant dans nos marchés d'exportation.

Dans ce contexte, à l'animatrice qui demandait ce qu'ils souhaitent pour Laval, Lidia Divry a fait valoir l'importance pour tous les acteurs de l'écosystème lavallois de maintenir une mobilisation forte et soutenue, en plus d'agir dans un esprit de collaboration indéfectible. Pour sa part, Stéphane Boyer, la Ville est jeune et dynamique, et son potentiel est grand. Son souhait est surtout de bâtir des milieux de vie et de travail exceptionnels dans chaque quartier en réponse pour attirer un riche bassin de talents qui sauront répondre aux besoins des entreprises lavalloises.

En conclusion, pour ces deux acteurs clés de la Ville, l'humain doit être au cœur des priorités et la formation continue, un engagement constant. C'est ainsi que nous serons mieux en mesure de relever le défi de la main d'œuvre, nous adapter, provoquer et accélérer le changement.



Développement économique

Félicitations aux lauréats régionaux !



UNIVERSITAIRE COLLECTIF ET VOLETS CRÉATION D'ENTREPRISE, RÉUSSITE INC. ET FAIRE AFFAIRE ENSEMBLE

Bioalimentaire

Tofutofu

Dominique Dupuis

Tofutofu est une compagnie spécialisée dans la transformation de tofu avec comme produit vedette, le tofu fumé. Un produit 100 % québécois et biologique, fumé avec du bois d'ébène québécois. Sa liste d'ingrédients est saine et simple et se veut au goût de notre terroir d'antan. Un choix éthique, écologique et savoureux !

Commerce

Les Aliments Magalie

Magalie Rolles

Les Aliments Magalie offrent une gamme de produits à saveur antillaise issue d'un patrimoine culinaire transmis de génération en génération. À l'image de sa fondatrice, les produits vont raviver les papilles de tous les amateurs de saveurs exotiques en parfumant les plats les plus simples aux plus sophistiqués, chaque jour de l'année.

Économie sociale

Épicerie Alterrenative

Amélie Proulx

Alterrenative est une épicerie zéro déchet offrant des produits alimentaires et non alimentaires en vrac Cet OBNL a pour mission de participer activement au mouvement social de réduction de l'empreinte environnementale et de promouvoir la sensibilisation citoyenne pour un changement durable des habitudes de vie respectueuses de l'environnement.

Exploitation, transformation, production

Solutions efikeco

Serge Payen

Solutions efikeco transforme la matière plastique en filaments pour imprimantes 3D. L'entreprise offre une gamme d'écofilaments ainsi que de l'écoimpression et le service Eco récup. Ces trois services forment une boucle afin de permettre la réutilisation des déchets d'impression 3D, de proposer des filaments recyclés ainsi qu'un service de ramassage des déchets d'impression dans le secteur industriel.

Innovations technologique et technique

Ex æquo

Dispersa

Nivatha Balendra

Dispersa produit des biosurfactants de haute qualité d'origine naturelle, exploitant la puissance des microbes pour offrir une solution naturelle, biodégradable et rentable aux produits chimiques synthétiques offerts sur le marché. L'objectif est de décarboner l'industrie chimique, un microbe à la fois, avec des produits de nettoyage et de soins personnels.

Innovations technologique et technique

Ex æquo

Kiima

Samuel Lemire Dupont

Kiima est une entreprise qui développe, conçoit et fabrique au Québec, des produits rechargeables afin de réduire la pollution causée par les emballages à usage unique. Leur premier produit est un applicateur de déodorant rechargeable Kiima, qui se recharge avec des pastilles naturelles et véganes, réduisant massivement la production et l'accumulation de déchets sur notre planète.

Services aux entreprises

AMAD, Consultante en rémunération globale

Ana-Maria Avram Dumaresq

L'entreprise AMAD, Consultante en rémunération globale, a pour mission de permettre aux dirigeants de passer de la stratégie à l'exécution plus rapidement. Grâce à sa capacité d'adaptation et son expertise diversifiée, la promotrice intègre l'équipe interne de ses clients afin de fournir le soutien nécessaire, ce qui permet de sauver temps et coûts d'embauche ainsi que plusieurs coûts fixes d'une ressource permanente.

Services aux individus

Centre Physi-K

Kym Béglise

Le Centre Physi-K est un centre de gymnastique et de cheerleading en plein cœur de Laval. La mission de cette entreprise est de faire vibrer et briller ses élèves. Le plaisir, le développement de la confiance en soi et l'épanouissement par un apprentissage personnalisé sont les devises de l'entreprise !

Réussite inc.

Biomomentum

Eric Quenneville

Biomomentum conçoit et commercialise, à travers le monde, des solutions et des produits innovants pour l'évaluation des biomatériaux, des tissus biologiques et du cartilage articulaire ou bénéficie des chercheurs biomédicaux, des orthopédistes, des compagnies pharmaceutiques et de millions de patients.

Faire affaire ensemble

Éther Innovations

Julien Michalk

Fondée en 2016, Éther Innovations est une start-up dynamique qui développe des innovations technologiques physiques. Son premier produit, le Ufrost, peut geler n'importe quelle substance (-100 °C) en moins d'une minute sans l'utilisation d'électricité ou d'azote liquide. En plus d'utiliser du CO₂ recyclé, le Ufrost est entièrement fabriqué au Québec.

Universitaire collectif

Journal de vulgarisation scientifique La Synthèse

Institut national de la recherche scientifique - Armand-Frappier

La Synthèse est un journal étudiant de vulgarisation scientifique visant à rendre la science accessible et dont la mission est d'exposer au grand public la recherche réalisée à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Ce projet sert aussi d'outil d'apprentissage à la vulgarisation scientifique pour les étudiants de l'INRS.



Partenaires nationaux



Partenaires régionaux



Responsable régional



CUSTOM DIAMOND: UN MODÈLE D'AGILITÉ ENTREPRENEURIALE



Ron Diamond, président de Custom Diamond avec son fils, Hilly Diamond, vice-président et chef de l'exploitation.

En 1932, Harry Diamond vendait le piano familial pour se lancer en affaires. En dépit de la période économique difficile, le jeune entrepreneur est parvenu à monter son entreprise de fabrication de tuyaux de poêle résistants à la corrosion, pour se spécialiser, quelques années plus tard, dans le domaine des équipements destinés aux cuisines commerciales. Depuis ce temps, le manufacturier lavallois ne cesse de se réinventer.

Toutes les générations qui se sont succédé à la tête de l'entreprise familiale se sont investies dans de nouveaux projets pour faire évoluer l'organisation et la propulser vers de nouveaux marchés. Aujourd'hui Custom Diamond est le principal fabricant canadien d'équipements de cuisines commerciales, de comptoirs, de tables et d'unités de réfrigération. Ce manufacturier bénéficie d'une reconnaissance internationale et compte des clients à travers le Canada, les États-Unis, les Caraïbes et jusqu'au Moyen-Orient.

Investir pour avancer et évoluer

Afin de se donner toute la flexibilité nécessaire pour développer son entreprise, la famille Diamond n'a jamais hésité à revoir ses pratiques et à investir dans ses équipements.

« Pour un manufacturier, les équipements sont essentiels. S'il veut rester performant, il doit constamment investir dans sa modernisation et ne pas avoir peur de revoir ses plans d'actions. C'est comme aux échecs, si on veut avancer, il faut toujours prévoir 2-3 coups d'avance et avoir confiance en ce qu'on fait. C'est ce qui nous a permis de demeurer flexible pour continuer à faire tourner l'entreprise, même en période creuse de l'économie », affirme Hilly Diamond, vice-président et chef de l'exploitation de Custom Diamond.

Du meuble de bois... aux panneaux de plexiglas

La rapidité à laquelle le manufacturier s'est adapté à la pandémie témoigne de l'adaptabilité et de la latitude que peuvent apporter des équipements à la fine pointe de la technologie.

En 2019, soutenu par Roynat Capital, Custom Diamond a investi près de 3 millions de dollars dans l'acquisition de machines-outils à commande numérique. Ce sont ces équipements servant à la fabrication de meubles en bois qui ont permis à Custom Diamond de se transformer en l'espace de quelques semaines en fabricant de panneaux de plexiglas.

Toujours à l'affût des changements du marché, Hilly Diamond a su entrevoir un autre besoin majeur découlant de la pandémie : la désinfection de chariots d'épicerie. C'est ainsi que le chef de l'exploitation de Custom Diamond, a mis à profit le secteur de recherche et développement (R&D) pour créer un appareil doté d'un système de détection infrarouge à commande électrique, pour désinfecter les chariots d'épicerie et autres types de charriot (commerces, aéroports, gares, etc.).

Savoir choisir ses partenaires financiers

Selon Ron et Hilly Diamond, chaque événement est une occasion d'oser et de se développer. Il ne faut pas avoir peur de prendre des risques, mais des risques calculés. « Nous sommes conscients qu'une décision mal avisée aurait un impact direct sur nos 75 employés et leurs familles. D'où l'importance de s'impliquer avec des partenaires financiers de confiance, qui seront en mesure de nous soutenir dans nos démarches. Pour nous, il s'agit d'un facteur de succès important », fait valoir Hilly Diamond.

Custom Diamond travaille en étroite collaboration avec la Banque Scotia ainsi que Roynat Capital depuis plusieurs années. Ces institutions sont parties prenantes de leurs stratégies d'affaires. Selon Philippe Bérubé, directeur principal relations affaires, Banque Scotia, Custom Diamond est un modèle de réussite fort inspirant pour l'entrepreneuriat québécois. « Le fait que cette entreprise familiale se soit transmise sur quatre générations lui procure un statut particulier, mais c'est surtout le charisme de ses dirigeants, leur ouverture d'esprit, leur sens des affaires et la grande importance qu'ils accordent à leurs employés qui lui donne son caractère distinctif », souligne-t-il.

« Hilly et Ron n'ont pas peur de se questionner et d'itérer. Cette approche, combinée à leur vision, a mené à la diversification de l'entreprise et leur permet de rapidement saisir les opportunités de marchés et de réagir aux fluctuations de l'économie. Face au contexte changeant, avoir une telle capacité d'adaptation est une très grande force pour un entrepreneur », note Mélissa-France Heredia, directrice régionale, responsable pour le Grand Montréal et Rive-Nord, Roynat Capital.

« Le fait que Custom Diamond soit en mesure de se transformer rapidement pour répondre à des besoins actuels agit comme un levier pour l'entreprise. C'est ce qui la propulse vers de nouveaux marchés. Le système de désinfection de chariots qu'ils ont développé durant la pandémie en est un bel exemple. La relance économique passe par des entreprises qui, comme Custom Diamond, n'ont pas peur d'innover, de se moderniser et de se réinventer », d'ajouter Philippe Bérubé.

Roynat Capital^{LD}

Banque Scotia^{LD}

PHASE

6

EN VENTE
MAINTENANT

Vivez
au sommet
de Laval !

SUMMUM

[CONDOS VIVA]

Une architecture
évoluée et innovante
au coeur de Laval !

3 ½ 4 ½ 5 ½

Condos à vue panoramique
Penthouses · Maisonnettes

450 682-0220 – condosviva.com



Concours Dunamis - Dossier de mise en candidature hybride

LES COULISSES D'UN RENOUVEAU

Par
Martin Bouchard
Journaliste

Motivée par la volonté de simplifier la vie des gestionnaires d'entreprises et de marquer le changement dans un contexte quasi post-covid, la Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCILAVAL) a opté pour des dossiers de candidatures hybrides.

Ainsi, après 40 ans le entreprises désireuses de se porter candidate aux prestigieux prix Dunamis ont vécu une toute nouvelle expérience. Après avoir soumis la paperasse et la documentation habituelle pour ce genre de concours (états financiers, lettre de recommandation, etc.), les candidats étaient invités à répondre aux questions d'un journaliste, un peu à la manière d'une entrevue d'embauche, le tout enregistré sur la plateforme Zoom et transmis par la magie du Web au Comité de sélection.

Ce changement de fonctionnement s'est enclenché à la suite de certains échos entendus entre les branches, notamment par Natalie Tomasi, coordonnatrice des projets spéciaux à la Chambre et responsable des dossiers de candidatures du concours Dunamis depuis au moins 7 ans. « Certaines entreprises trouvaient le travail fastidieux et pas toujours évident. Certaines payaient des rédacteurs pour rédiger les dossiers. D'autres faisaient appel à différents membres de leur équipe pour écrire des parties ou des sections du dossier, ce qui donnait des résultats inégaux et une lecture difficile. De plus, ce ne sont pas tous les chefs d'entreprises qui sont des rédacteurs nés », décrit-elle.

Avec un souci d'équité, doublé de l'aval du comité Dunamis ainsi que de l'approbation de l'avocat qui y siège, la décision a été prise de procéder par entrevue vidéo. « La même rigueur est appliquée dans le processus de sélection, car on souhaite que tout le monde ait sa chance », explique Natalie Tomasi. Elle ajoute que cette petite révolution coïncide avec le 40e anniversaire du Concours. « Nous suivons les tendances, et l'ajout d'une partie vidéo, à l'ère des médias sociaux, est logique et s'inscrit dans une volonté de faciliter le plus possible l'accès à l'un ou l'autre des prix Dunamis, qui sont assez réputés dans le monde entrepreneurial. C'est une très belle visibilité ! »

Pour le journaliste et auteur de ces lignes Martin Bouchard, qui a réalisé plus de 50 entrevues de candidatures pour le compte de l'édition 2021 du Concours Dunamis, le résultat est saisissant d'authenticité et laisse transparaître toute la passion qui habite les entrepreneurs membres de la CCILAVAL. « Les entrepreneurs connaissent leur sujet sur le bout de leurs doigts. Il suffit de poser les bonnes questions pour avoir accès à toute l'information dont le jury a besoin pour prendre sa décision. »

DÉVOILEMENT DES FINALISTES

Le 16 juin 2021 avait lieu le Dévoilement des finalistes du concours Dunamis 2021. La Chambre de commerce et d'industries de Laval est fière de vous les présenter.

Félicitations!

COMMERCE DE DÉTAIL

- > **Bagasak**
- > **Bo-Dollar**
- > **Les Minettes**
Boutique gourmande

ENTREPRISE DE SERVICES

- > **CQIB**
Centre Québécois d'Innovation en Biotechnologie
- > **Creaform**
- > **Ondémoli**
- > **Hilton Montréal/Laval**
- > **Progesys**
- > **Réno Assistance**



Banque Scotia

Sous la présidence d'honneur de



Tommy Pelletier
Directeur général
Desjardins Entreprises – Laval-Laurentides

START-UP (MOINS DE 5 ANS)

- > **Centre Santé Globale 4 Chemins**
- > **Drône des Champs**
- > **Éther Innovations**
- > **SIMKHA Biocosmétiques**
- > **RAKABOT**

ENTREPRISE DE TOURISME

- > **CIEAU** | Centre d'interprétation de l'eau
- > **Illumi - Féeries de Lumières**
- > **Sheraton Laval**
- > **Immersia Jeux d'évasion**



ÉCONOMIE SOCIALE ET COOPÉRATIVE

- > **ALDPA** Association Lavalloise Des Personnes Aidantes
- > **Centre de pédiatrie sociale Laval**
- > **CQIB** Centre Québécois d'Innovation en Biotechnologie
- > **Centre SCAMA**
- > **Coopérative funéraire du Grand Montréal**

JEUNE PERSONNALITÉ D'AFFAIRES DE L'ANNÉE (MOINS DE 40 ANS)



- > **Fatou Bocoum**, Also Recrutement
- > **Julien Michalk**, Éther Innovations
- > **Kathy-Ann Thibaut-Maroist**, Rafale Sélection Contact
- > **Sabrina Bolduc**, Plastitel
- > **Samuel Lemire Dupont**, Kiima

PERSONNALITÉ D'AFFAIRES DE L'ANNÉE



- > **Gaëlle Meyer**, Centre Santé Globale 4 Chemins
- > **Jean Lauzon**, Éco-Nature | Parc de la Rivière-des-Mille-Îles
- > **Sébastien Lassonde**, RAKABOT Inc
- > **Shirley Marquis**, SFL gestion de patrimoine
- > **Yanick Pazzi**, Sheraton Laval

EMPLOYEUR DE L'ANNÉE PRIX LAURIAN-BARRÉ



- > **Rafale Sélection Contact**
- > **Réno Assistance**
- > **C3F**
- > **Société Mondo America**

INITIATIVE DURABLE

- > **Bagasak**
- > **KIIMA**



TECHNOLOGIES ET INNOVATION

- > **Drône des champs**
- > **GA International**
- > **AtmosC**
- > **Done Technologies**
- > **Creaform**



EXPORTATION

- > **ADI Laval**, Les industries Albert Davidson ltee
- > **Progesys**
- > **GA International**
- > **Les collections SHAN**

INDUSTRIEL MANUFACTURIERS ET DISTRIBUTEURS/GROSSISTES

- > **ADI Laval**
Les industries Albert Davidson ltee
- > **ATmosC**
- > **M1 Composite**
- > **Plastitel**



GRAND PRIX RECONNAISSANCE DE L'ANNÉE 2021



- > **ALDPA**, Association Lavalloise Des Personnes Aidantes
- > **Centre SCAMA**
- > **Présentation design**
- > **Physio Extra**
- > **Les collections SHAN**

PRIX COUP DE COEUR DE BELL



Le gagnant est choisi par le vote du public.

Votez pour l'entreprise qui, selon vous, est la plus représentative du Prix Coup De Coeur de Bell qui a pour objectif de reconnaître un organisme qui, par son travail, soutient l'avancement de la communauté lavalloise par l'inclusion des personnes issues des communautés LGBT, minorités visibles, personnes avec un handicap, ethnicité, ou personnes âgées.

Nous avons préparé une capsule afin de vous faire connaître les finalistes et vous permettre de passer au vote.

Visionnez-la sur notre site web et votez!
ccilaval.qc.ca/dunamis-2021-devoilement-finalistes

- > **CLICS**, Centre local pour l'intégration et la cohésion sociale
- > **Carrefour d'intercultures de Laval**
- > **Théâtre BLUFF**
- > **Textil'Art**

Organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, le concours Dunamis met en valeur et encourage les entreprises et les entrepreneurs qui se démarquent par leur implication et leur contribution au développement de la communauté d'affaires lavalloise.

Le gala Dunamis aura lieu à l'automne 2021.
ccilaval.qc.ca/dunamis-2021



AUX GOUVERNEMENTS D'AGIR MAINTENANT!



Michel Rousseau
Président du conseil d'administration de la CCIL
Associé principal et architecte paysagiste
Rousseau Lefebvre

Entrevue
réalisée par
Denise Proulx

L'événement virtuel Évolution Laval a souligné au crayon rouge la nécessité que les gouvernements adoptent des mesures d'écofiscalité pour soutenir la concrétisation du développement durable. Le président Michel Rousseau nous fait part de ses réflexions.

L'objectif initial était de passer à l'action. Avec Évolution Laval, on a réussi à démystifier le concept. En termes d'information, c'est mission accomplie ! On ne voulait pas que de bonnes intentions. Il y a eu beaucoup de profondeur, à chacune des trois thématiques.

Cet événement est allé au-delà de ce que les gens s'attendaient. C'est important. La CCILaval prend une position ferme en faveur du développement durable. Nous avons démontré à quel point nous sommes sérieux.

Il est un peu trop tôt pour dire que les entrepreneurs de Laval vont embarquer dans le train. Mais ils n'ont plus d'excuses. On veut des résultats. On ne veut plus entendre parler de la théorie des petits pas. On sait que ce n'est pas assez. Il faut que le mouvement s'enclenche, qu'il prenne son élan.

Il existe plein de mesures d'aide financière à travers différentes cohortes auxquelles les entreprises peuvent adhérer. Si le programme ne correspond pas à leurs besoins, il y a d'autres options à explorer. Par exemple, le Fonds Écoleader accorde un soutien allant jusqu'à 50 % des investissements, c'est une opportunité à ne pas laisser passer.

La Ville de Laval fait aussi sa part, on partage la même vision, mais elle a moins d'outils que les gouvernements.

Ça prend que les gouvernements collaborent pour nourrir le mouvement, par des mesures écofiscales qui encouragent les entreprises à agir. Il reste des discussions à activer avec les paliers fédéral et provincial.

On l'a appris durant l'événement, l'Union européenne a développé des stratégies qui visent la neutralité fiscale pour l'ensemble des pays. C'est une avenue à initier pour nos gouvernements.

Je suis d'avis que récompenser les bonnes décisions en faveur du développement durable et imposer des pénalités aux entreprises qui traînent de la patte, c'est une mesure qui pourrait se planifier.

C'est un mouvement de fond que nous souhaitons.

On souhaiterait que les médias parlent plus d'écofiscalité et diffusent les initiatives qui ont du succès ailleurs. Présenter davantage les bons coups, montrer les entreprises qui ont bien performé.

SAISIR LES OPPORTUNITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Caroline De Guire
Présidente-directrice générale de la CCIL

Entrevue
réalisée par
Denise Proulx

La PDG de la CCILaval, Caroline De Guire, revient sur l'événement virtuel Évolution Laval et nous confie sa vision des actions à entreprendre au cours des prochaines années.

« Évolution Laval fut une opportunité de faire opérer la magie au sein de l'équipe de la CCILaval. Nous sommes bien fiers de la présence de plus de 2 200 participants dont la grande majorité, 83 %, provenait de l'entrepreneuriat de notre région immédiate.

L'objectif était d'inspirer. Avant, plusieurs entrepreneurs ne comprenaient pas comment les technologies propres, l'écofiscalité, l'économie circulaire étaient des outils du développement durable. »

Ils en ont une meilleure idée maintenant.

Le développement durable ne se fait pas pour être vert ni écolo. C'est une bonne décision d'affaires. C'est financièrement rentable et ça sécurise les chaînes d'approvisionnement. « Laval durable et profitable » a renforcé sa marque pour que les chefs d'entreprise le comprennent et soient à l'écoute.

Au début, les chefs d'entreprise auront peut-être besoin d'un argument financier. Mais ils se rendront compte qu'adopter les gestes d'une entreprise durable, dans une période de pénurie de main-d'œuvre, leur permettra d'attirer et de retenir les travailleurs, parce qu'ils apprécient les valeurs qui sont véhiculées au sein de l'entreprise. La CCILaval a mis à leur disposition tous les éléments du mouvement pour qu'ils voient que les éléments de l'économie circulaire et durable deviendront une opportunité. C'est à eux de se positionner maintenant.

La CCILaval aura un rôle accompagnateur dans cette jungle qu'ils ne maîtrisent pas. Les entrepreneurs auront accès à des programmes pour les aider à se lancer, comme Symbiose Laval.

Électrifier les transports

On a eu une séance privée avec Ban Ki-moon et, à notre grand étonnement, il a suggéré que le premier geste que l'entrepreneur lavallois pourrait poser pour réduire son empreinte carbone, serait l'électrification de ses transports.

Pour un développement économique vert, ce serait de réfléchir localement pour accélérer les changements d'ici 2035, en faisant de meilleurs choix d'approvisionnement et de transport. Surtout lorsqu'il est question d'acheminer le dernier kilomètre si coûteux.

Plusieurs options sont disponibles : soit en s'équipant rapidement de flottes électriques, soit en suggérant des modes de transport de toute sorte pour les employés.

La Ville de Laval va activement poursuivre ses analyses et ses études pour mieux comprendre ces sources de flux de transport. La CCILaval travaillera avec elle en ce sens.

Il y a un momentum incroyable dans cette période post-pandémique avec la prise de conscience d'une nécessaire relance verte et écoresponsable. Ça fait partie des nouvelles valeurs.

Laval va définitivement avoir sa marque de ville durable.

LA RELÈVE D'AFFAIRES SERA AUX PREMIÈRES LOGES



Cindy Gabriel
Présidente du comité Relève d'affaires de la CCIL
Fondatrice et notaire
Notaire Gabriel

Entrevue
réalisée par
Denise Proulx

Déjà éveillé aux enjeux environnementaux, au recyclage et à la protection des ressources naturelles, le comité Relève d'affaires se sent interpellé pour agir vite et mieux en matière de développement durable. Leur présidente, Cindy Gabriel, nous en parle.

L'événement virtuel Évolution Laval nous a fait mieux comprendre les différentes opportunités en développement durable. Félicitations à la CCILaval, je suis fière du travail accompli par l'équipe et des membres de la relève d'affaires qui ont organisé et participé à cet événement.

Ce projet ambitieux nous a permis de sortir du flou qui entourait la notion de développement durable, dont on entend parler depuis des années, mais qui demeurait toujours un peu nébuleux. Le développement durable, ça a toujours été identifié comme un idéal, établi sur l'application de divers principes moraux.

Ce que je retiens de cet événement et de la notion du développement durable, c'est vraiment qu'il représente un enjeu pour tous, qui nous concerne tous. Tant les secteurs économique que social. C'est avec brio que la CCILaval a démystifié ce concept. Les intervenants ont montré que c'est bien plus que du vert, que la fiscalité peut y participer.

C'est une prise de conscience. C'est un appel à tous, à l'écosystème entrepreneurial de la CCILaval. Je suis d'avis que la relève d'affaires est aux premières loges pour assimiler ces évolutions, ces changements. Je vais faire le pont avec les années de la pandémie, ça prouve que le monde est relié.

Cet événement a permis de redéfinir la norme, de voir la relance et la relève différemment. Évolution Laval nous interpelle à un retour à la collectivité. À une réactualisation du slogan « un pour tous, tous pour un ». Nous sommes tous partie prenante d'un même combat.

La relève d'affaires, née avec divers concepts environnementaux, est prête. Vraiment, on est aux premières loges.

La prise de conscience de nos actes, de la nécessité de changer est à la base de toutes les actions. C'est un projet d'envergure qui nous aide à comprendre qu'il faut faire des maillages et accepter les changements qui s'imposent. C'est un peu comme la création d'une entreprise : on prend conscience, on persévère. Ce n'est pas demain que tout va changer, ça demande une adaptation. Ce changement demande de la persévérance. Nous sommes persévérants.

Bon
été!



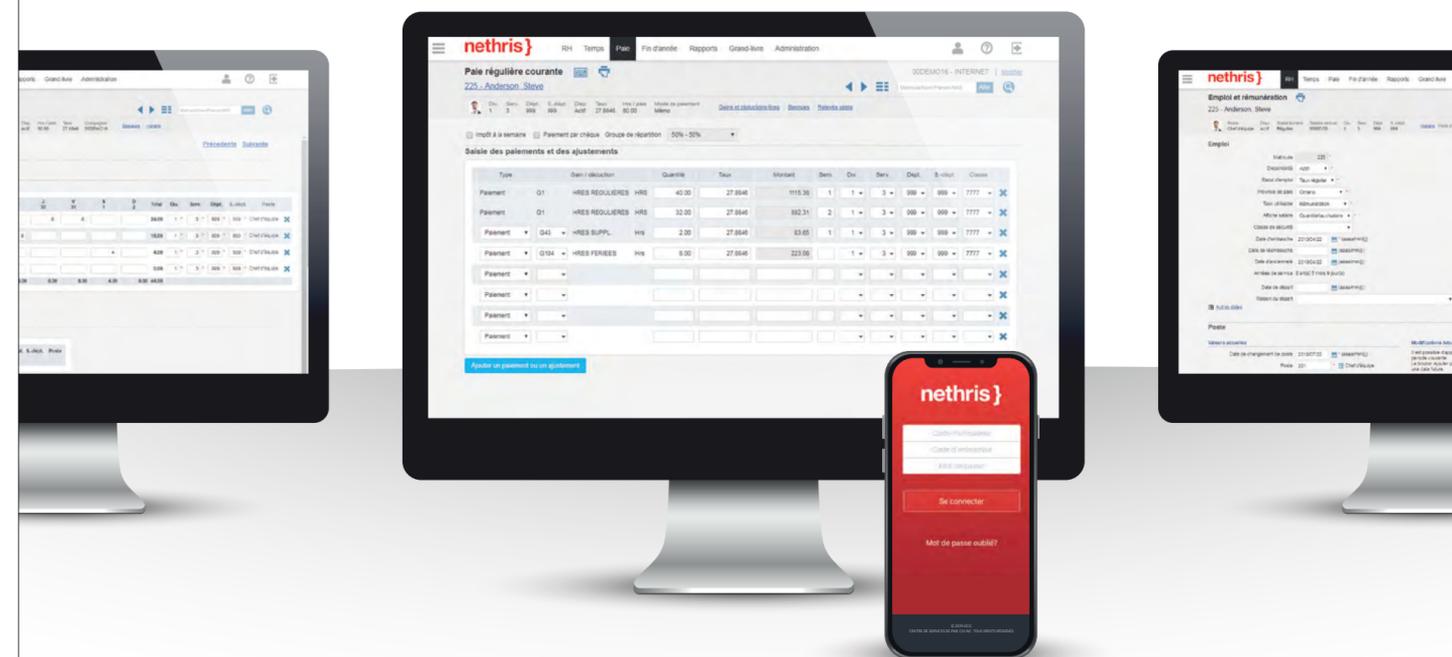
CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LAVAL

C'EST QUOI ?

INTERCONNEXION LAVAL
PROPULSÉ PAR LA CCILVAL



Solutions tout-en un de gestion de la paie et des employés pour les PME



- ✓ Démarrage rapide
- ✓ Facile à utiliser
- ✓ Abordable
- ✓ Sécuritaire
- ✓ 100% canadien
- ✓ Accès 24/7

Chez Nethris, notre mission est de soutenir votre entreprise. Nous vous offrons des solutions infonuagiques qui vous aident à gérer vos employés et leur paie, à distance et en toute sécurité. Nous créons des outils vous permettant de bénéficier des subventions gouvernementales, de produire des relevés d'emploi et de réembaucher facilement vos salariés. En ces temps difficiles, les experts de Nethris vous accompagnent.

nethris } Le savoir-faire en gestion du capital humain^{MC}

1 888 650-6291 | nethris.com/ccilaval

**À VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE 40 ANS!**

IMMEUBLES
MICHAEL WHITE inc.
MWR.ca AGENCE IMMOBILIÈRE

514 941-1012



PIERRE LEFEBVRE

PRÉSIDENT DIVISION LAVAL, RIVE-NORD
PIERRE LEFEBVRE COURTIER IMMOBILIER INC.
COURTIER IMMOBILIER

514 941-1012



STEVEN WHITE, SIOR

VICE-PRÉSIDENT
DIVISION LAVAL, RIVE-NORD
COURTIER IMMOBILIER

514 249-5723



ROBERT RIVARD

DIVISION LAVAL, RIVE-NORD
ROBERT RIVARD COURTIER IMMOBILIER INC.
COURTIER IMMOBILIER

514 910-9494



SYLVAIN FRENETTE, B.SC.G.

DIVISION LAVAL, RIVE-NORD
COURTIER IMMOBILIER COMMERCIAL

514 999-3642

**LES SPÉCIALISTES DANS LE MARCHÉ INDUSTRIEL
DE LAVAL ET DE LA RIVE-NORD!**

LOCATION ET VENTE DE BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX